La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVIII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 24 AOUT 1966 | No 39

L'ACELF à Regina

"On s'interroge beaucoup moins à l'étranger qu'ici sur notre identité..."

M. François Leduc

C'est là la remarque qu'a faite l'ambassadeur de France au Canada, M. François Leduc, au cours de son allocution qui marquait l'inauguration du 19e Congrès de l'ACELF.

"Et, de poursuivre l'orateur invité devant les congressistes réunis cette année à Regina, pour nous, Européens, le Canada est un fait."

Invité à parler de la culture française et de sa diffusion dans le monde, M. Leduc n'a pas manqué d'adresser quelques remarques aux cinq cents congressistes qui allaient s'interroger, tout au cours de la seraine, sur l'identité canadienne et la place qui est faite au français dans cette dernière.

L'ambassadeur a déclaré qu'il se peut fort bien qu'en France on puisse prendre un touriste canadien pour un Américain; de telles choses arrivent. Mais il a déclaré qu'on connaissait bien leur deux différentes identités, qu'on savait, par exemple que les Canadiens étaient entrés en guerre dès 1914 et 1939 et non pas en 1917 et 1942 comme leurs voisins du sud.

M. l'ambassadeur compara la situation en Suisse et dans le Luxembourg où l'identité nationale ne pose pas de problème, parce que, justement, on ne se pose même pas la question à savoir si l'identité du pays est menacée ou s'ils ne courent pas à l'absorption par leurs voisins plus puissants.

La culture française

Abordant ensuite la définition de la culture française, M. Leduc n'a pas voulu se lancer dans l'analyse de divers concepts. Il s'est plutôt attardé à brosser le portrait de ce qu'est un Français, en présentant d'abord une synthèse de ce qu'est la culture française elle-même.

"La culture française, a-t-il dit, est la résultante de diverses influences, parmi lesquelles on trouve les cultures latine, grecque, germanique et celte, l'influence aussi de l'Eglise et de ses moines, de la période médiévale et de celle de la monarchie. Le Français, lui, est en général un homme pondéré, économe, au jugement sûr et à l'esprit lucide, et assez souvent orgueilleux."

M. Leduc exposa ensuite les quatre principales caractéristiques qui, selon lui, marquent le plus les hommes formés à la culture française. Ce sont: le sens de la mesure, abondamment illustré par Molière et LaFontaine, le goût de la perfection qu'on peut retrouver aussi bien dans les vers de Racine que dans la joaillerie française, le sens critique bien développé et enfin la variété, tant il est vrai que la culture française s'amalgame bien à toutes les activités intellectuelles. Mais pour que puisse s'acquérir cette culture, il faut aussi, a déclaré l'ambassadeur, quatre conditions essentielles qui sont: la liberté, l'instruction et l'éducation et, enfin, de grands efforts personnels.

Le français dans le monde

Quant à la place qu'occupe le français dans le monde, M. Leduc s'est refusé à présenter des statistiques quant au nombre d'Etats ou le français est considéré comme langue officielle. Il a plutôt parlé de la décolonisation qui a fait de l'instruction française, surtout en ce qui concerne l'Afrique noire et les Etats africains du nord, non plus une chose octroyée mais qui est aujourd'hui sollicitée.

M. Leduc a terminé en parlant du rôle et de l'influence de la France dans le monde qui sont largement supérieurs à son importance économique ou militaire, peut-être en vertu de ce que la France peut mieux comprendre le monde et les problèmes des jeunes Etats.

Les hebdomadaires se donnent un code d'éthique professionnelle

CHICOUTIMI — Les Hebdos de langue française du Canada, voilà le nouveau nom que s'est donné l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada au cours de son 34e congrès général tenu à Chicoutimi les 28, 29 et 30 juillet.

Le nouveau nom de l'Association fait suite à la refonte de la constitution adoptée au cours de ses assises annuelles.

Les journalistes se sont aussi donné un code d'éthique professionnelle, le premier qui existe au sein de la profession journalistique, tant chez les quotidiens que chez les hebdomadaires.

M. Jean-Jacques Mercier, directeur de "La Voix Populaire", de Montréal, a été réélu au poste de président de l'organisme, alors que les deux vice-présidences ont été confiées à M. Jean-Paul Légaré, de Rimouski et à M. Yves Gagnon, de Saint-Jean. Le secrétaire-trésorier demeure M. Lucien Fontaine, de Val-d'Or.

Les administrateurs sont MM. Adrien Bégin, de Lévis; Fernand Berthiaume, de Lachute; Gérald Blackburn, de Jonquière; Marc Fortin, de Saint-Jérôme; Lucien Guertin, de Shawinigan; Jean Laurin, de Victoriaville; Vincent Rodrigue, de Saint-Georges-de-Beauce; et M. Louis-Marie Tremblay, de Alma.

On a profité de la circonstance pour admettre au sein des administrateurs à vie de l'organisme l'honorable Lionel Bertrand, conseiller législatif, de Sainte-Thérèse, qui a siégé sans interruption au sein du conseil de l'organisme durant 28 ans.

M. Bertrand fut aussi président de l'Association en 1942 et 1943 et secrétaire de 1949 à 1961. Il rejoint le groupe exclusif composé de Mme Camille Duguay-Brochu, MM. Aimé Gagné, Raymond Douville et Gérard Brady.

Les diverses commissions seront présidées par les personnes suivantes au cours du prochain exercice: commission des relations industrielles, M. Jean Laurin; commission de formation professionnelle, M. Jean-Paul Légaré; commission de l'annonce, M. Lucien Guertin; commission de la publicité, M. Fernand Berthiaume; commission de l'administration, M. Marc Fortin; commission des concours, M. Louis-Marie Tremblay; directeur général des congrès, M. Vincent Rodrigue; commission des relations extérieures, l'hon. Lionel Bertrand.

Décès de M. Henri Champagne

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le décès accidentel de M. Henri Champagne, survenu hier à Alberta Beach, au cours d'une excursion de pêche.

Agé de 42 ans, M. Champagne était un peintre - décorateur bien connu d'Edmonton. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse (née Annette Ethier) trois filles et plusieurs frères et soeurs dont le R.P. Fernand Champagne du Collège Saint-Jean.

La date et l'heure des funérailles ne seront annoncés que plus tard.

LA SURVIVANCE présente ses sincères codoléances à la famille éprouvée.

Obédiences chez les Oblats

Le R.P. Georges-M. Latour, o.m.i., provincial, nous communique les obédiences suivantes chez les Oblats de Marie-Immaculée de la province d'Alberta-Saskatchewan.

R. P. Fernand THIBAULT, supérieur de la communauté oblate du Collège Saint-Jean;

R. P. Arthur LACERTE, recteur du Collège Saint-Jean;

R. P. Daniel LAFRANCE, directeur de la Maison de Retraites fermées de Saint-Albert;

R. P. Simon-Roland GAGNON, principal de l'Ecole indienne de Blue Quills, St-Paul;

R. P. Louis-Clément LATOUR, principal de l'Ecole indienne Ermineskin, Hobbéma;

R. P. Gérard FORTIER, curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, Meadow Lake, Sask.;

R. P. André MERCURE, curé de Makwa, Sask.;

R. P. Maurice McMAHON, professeur sénior à l'école Crowfoot de Cluny et curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Cluny;

R. P. Eméric DROUIN, professeur senior de l'Ecole indienne de Ste-Marie de Cardston;

R. P. Joseph REGNIER, professeur senior de l'Ecole indienne Ermineskin, Hobbéma;

R. P. Jules BIDAULT, à la Maison de Retraites fermées de Saint-Albert;

R. P. Ubald DUCHESNEAU, professeur de catéchèse au Collège Saint-Jean et vicaire à la paroisse de St-Albert;

R. P. Joseph SERRUROT, chapelain au Foyer Youville de Saint-Albert;

R. P. Ludovic LAROSE, vicaire à la paroisse Notre-Dame des Sept Douleurs, Hobbéma;

R. P. Paul-Antoine HUDON, vicaire à la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, Meadow Lake, Sask.;

R. P. Desmond BOWLER, vicaire à la paroisse St-Michel, Pincher Creek;

R. P. Denis CHATAIN, vicaire à la paroisse de la Réserve indienne de Cardston;

R. P. Henri-Paul LYONNAIS, missionnaire des Missions indiennes du District de Meadow Lake;

R. P. Jules SAINT-PIERRE, missionnaire résidant de Saddle Lake;

R. P. Marcel PICOTTE, missionnaire résidant de Good Fish Lake;

R. P. Clément FRAPPIER, missionnaire résidant de Winterburn;

R. P. Marcel LANDRY, missionnaire résidant de Grande Cache;

R. P. Armand ALLARD, chargé des Missions indiennes du District de Battleford, Sask.;

R. P. Marvin FOX, aux études à l'Université d'Ottawa;

R. P. Paul POIRIER, Collège Saint-Jean, aux études à l'Université de l'Alberta;

Frère Antonio BRASSARD, surveillant à l'Ecole indienne du lac d'Oignon.

La Survivance offre ses voeux les meilleurs pour un fructueux apostolat à tous ces Pères et ce Frère qui viennent de recevoir leur nouvelle obédience.

Campagne de souscription publique —

L'Institut Vanier nomme un président

Le président de l'Institut Vanier de la Famille, le Dr Wilder Penfield, annonce la nomination de M. M.W. Mackenzie au poste de président national de la campagne de souscription publique de l'Institut.

Président du Conseil d'Administration de Chemcell Limitée et de Columbia Cellulose Company, M. Mackenzie fut sous-ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce sous M. C. D. Howe, au temps de la dernière guerre et, en 1951, sous-ministre de la Production à la Défense auprès du même gouvernement. Membre du Conseil Economique du Canada, il est administrateur de plusieurs grandes Sociétés et entreprises canadiennes. Les buts de l'Institut Vanier de la Famille sont de pénétrer à la source des problèmes auxquels font face les familles canadiennes réparties dans les dix provinces de notre pays et, suivant les résultats des travaux, prendre les mesures qui s'imposent afin de les solutionner.

"Pour entreprendre l'ensemble des travaux de recherche, enquêtes et entrevues auprès de toutes les familles et aussi pour mener à bien toutes ses activités, l'Institut a besoin d'une somme d'argent annuelle évaluée à environ $400,000" a déclaré le Dr Penfield.

Déjà le gouvernement fédéral, sous forme d'un récent octroi de $2 millions, a fourni une partie de la dotation dont les intérêts créeront la somme nécessaire aux besoins de l'Institut. Le gouvernement se propose également de contribuer, dollar pour dollar, aux sommes que l'organisme recevra d'autres sources.

"Les tâches que l'Institut entend poursuivre nécessiteront souvent de longues périodes de préparation. Il est donc essentiel qu'il puisse compter sur ses propres ressources afin que toute action entreprise puisse être menée à bien sans qu'il y ait interruption à cause de manque de fonds" a mentionné M. Stewart Sutton, secrétaire-général de l'Institut.

Et il a ajouté: "Il est également important que l'Institut Vanier soit libre de communiquer franchement au public les résultats de ses recherches. Quel que soit leur nature, les déclarations et prises de position résultant des travaux de l'Institut doivent en effet être libres de toute dépendance dans leur forme de diffusion au peuple canadien.

Le curé ne croyait pas au miracle!

ACUYUCAN, Mexique — Un milier de fermiers en colère ont chassé un prêtre de la ville dimanche parce que celui-ci refusait de croire qu'un miracle s'était produit.

La police a raconté qu'un vieil arbre qui depuis cinq ans était tombé sur le côté a été trouvé debout à la suite d'un récent orage.

Convaincus qu'ils étaient témoins d'un miracle, les fermiers ont commencé à prier devant l'arbre et ont demandé au prêtre de construire une chapelle sous ses branches et d'y célébrer la messe.

Quand le prêtre a refusé, les villageois ont menacé de le lyncher et l'ont chassé de la ville.

Le Propagandiste de l'A.C.F.A. s'est rendu à Hinton

Le Propagandiste de l'A.C.F.A., M. Eugène Trottier, est allé rencontrer les familles can.-fran. de Hinton au cours de la semaine dernière. M. Trottier rapporte qu'à sa grande surprise celles-ci sont très intéressées et tout-à-fait déterminées à demeurer canadiennes-françaises. D'ailleurs, nombreuses sont les familles dont les enfants sont aux études à Morinville, à McLennan, à Fort Kent ou encore au Collège St-Jean ou à l'Académie Assomption. Leur détermination est d'autant plus vraie et d'autant plus louable qu'à Hinton il n'existe présentement aucun français parlé si ce n'est celui que l'on parle au foyer.

Plus de la moitié des 50 ou 60 familles d'expression française connues viennent de la province de Québec ou de l'Ontario; les autres sont de l'Ouest, mis à part quatre jeunes foyers très bien acceptés qui sont venus de France.

Au cours de la semaine, M. Trottier qui était accompagné dans ses visites de M. Pierre Guimond, a reçu pas moins de vingt-trois (23) adhésions nouvelles à l'A.C.F.A. Et le travail n'est pas encore terminé puisque vingt-cinq foyers seulement ont été visités, soit à peine la moitié des familles canadiennes-françaises. 19 des adhésions se sont faites au moyen du Service de Sécurité Familiale de l'A.C.F.A. alors que les quatres autres furent de simples cotisations.

M. Trottier rapporte de plus que La Survivance compte de nombreux lecteurs à Hinton (et nous en profitons pour les saluer tous et leur rappeler que nous sommes entièrement à leur disposition) et que le poste CHFA est très écouté.

L'objectif immédiat qui suit la visite du Propagandiste est de procéder à la fondation d'une Régionale qui sera sans doute la plus vivante et la plus active de la province, voire même un exemple pour les groupes favorisés, souvent inconscients du bonheur et de la chance qui sont les leurs.

Le folklore canadien est sous "copyright" étranger!

OTTAWA — Un bon nombre des meilleures chansons du folklore canadien sont sous "copyright" étranger.

C'est ce que la Commission fédérale du centenaire de la Confédération a été à même de constater lorsqu'elle a fait la compilation de l'édition 1966 de "La jeunesse canadienne chante".

Environ 5,000 exemplaires ont été imprimés et distribués gratuitement à des adolescents qui ont participé au programme de voyages de la jeunesse patronné par la Commission du centenaire.

L'année dernière, la Commission avait fait miméographier un livre de 28 chansons d'origine canadienne pour la plupart. L'édition de cette année, qui est présentée dans un format plus classique, comporte la musique et les paroles de 28 chansons et les paroles seulement de 41 autres mélodies.

Plus de la moitié de ces chansons sont d'origine canadienne. Néanmoins les éditeurs ont été étonnés de constater qu'il leur fallait écrire à Paris ou à New York pour obtenir l'autorisation de reproduire dans ce cahier plusieurs chansons canadiennes.

Cependant, le refus de Publications paroissiales de renoncer à ses redevances a eu pour conséquence de laisser tomber neuf des plus populaires mélodies québécoises modernes, dont deux chansons du chanteur-compositeur Gilles Vigneault, "Jack Monoloy" et "Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver". Un éditeur français réclamait $300 pour chaque 4,000 copies de Jack Monoloy.

La Commission a dépensé $3,000 aux fins d'impression; elle a doublé son budget pour le livre de chansons et n'a reçu pratiquement rien en redevances.

Elle n'a eu que très peu de difficulté à obtenir l'autorisation de se servir gracieusement des paroles et des mélodies de chansons pour lesquelles des éditeurs de Toronto et de New York détenaient des droits.

L'ironie du sort a voulu que la Commission du centenaire s'adresse à des éditeurs de New York et de Toronto pour obtenir quelques-unes des meilleures chansons françaises. De ce nombre, il y en avait six dont les arrangements musicaux étaient signés Alan Mills. Un éditeur de New York détenait les droits sur trois de ces chansons tandis qu'une maison d'édition de Toronto possédait les droits sur les trois autres. L'une de ces chansons canadiennes, dont les droits d'auteurs appartiennent à une maison d'édition américaine, est la populaire mélodie "Vive la Canadienne."

La Bonne Chanson Enr., une firme montréalaise, a fourni neuf des 27 chansons françaises pour lesquelles elle n'a exigé qu'une somme nominale.

Le Dr Jean-Paul Bugeaud, président de la Régionale de Bonnyville de l'A.C.F.A. invite tous ses compartiotes canadiens-français de la région à participer à la grande rencontre qui aura lieu en la salle de l'école Notre-Dame vendredi soir le 26 août à 8h. p.m.

Le but de cette rencontre, la première du genre, est de renseigner toute la population sur les activités de l'A.C.F.A. et de ses mouvements affiliés. Un exposé sera présenté par un membre de l'Exécutif provincial et sera suivi d'une discussion qui promet d'être très intéressante.

Le R.P. Bernet-Rollande, o.m.i., décédé subitement à Maillardville

Le R.P. Etienne Bernet-Rollande, o.m.i., curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Cluny, est décédé subitement dimanche dernier à la suite d'une attaque cardiaque. Il s'était rendu à la paroisse Notre-Dame de Fatima de Maillardville, en Colombie, pour s'y reposer durant quelques jours.

L'attaque qu'il subit fut tout aussi foudroyante que soudaine. Le Père Bernet-Rollande se rendait en effet à ce moment du presbytère à l'église pour y célébrer la messe de 8 heures; à son arrivée en ambulance à l'hôpital de New Westminster il était déjà décédé.

Biographie:

Etienne Bernet - Rollande était en France, à Mouy-Bury, le 18 juin 1913; il était le fils de Léonard Bernet-Rollande et de Suzanne Basset qui eurent en outre un autre fils et quatre filles.

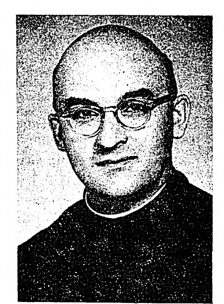
Après des études primaires à Sens et secondaires au Joigny il se joignit à la communauté des Oblats de Marie-Immaculée de France en 1932 et fut ordonné prêtre en 1937, des mains de Mgr Lamy, archevêque de Sens.

Dès juillet de l'année suivante, nous le retrouvons en mission au Canada, chez les Indiens de la Réserve de Thunderhild et à l'école indienne de Delmas. Puis en 1939 il est appelé en mission au Lac LaBiche où il demeurera jusqu'en 1941 alors qu'une nouvelle obédience l'appelle à remplir le même rôle à Green Lake en Saskatchewan. Il y demeura 6 ans, jusqu'à ce qu'il soit nommé principal de l'Ecole indienne de Blue Quills, à Saint-Paul, en 1947. Après avoir exercé ces fonctions durant dix ans, ses supérieurs lui en confièrent une autre semblable à Duck Lake.

La maladie vient alors interrompre son apostolat et il doit être hospitalisé au Sanatorium de Saskatoon pour plusieurs mois; sa santé sera d'ailleurs affectée pour le reste de ses jours.

Néanmoins, il occupe en 1962 le poste de chapelain de l'hôpital Charles-Camsell et en 1963-64 un poste semblable à l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton. C'est alors qu'il est nommé à la cure de la paroisse de l'Immaculée-Conception à Cluny, poste qu'il détenait encore au moment de son décès.

Le Père Bernet-Rollande contribua à de nombreuses réalisations au cours de ses 28 années de mission dans l'Ouest canadien; mais celle dont il était le plus fier était l'établissement et la construction d'une nouvelle résidence à Green Lake.



R. P. E. Bernet-Rollande, o.m.i.

Les funérailles du R.P. Bernet-Rollande auront lieu demain matin (jeudi) à 10 heures, en l'église de Saint-Albert. L'inhumation se fera au cimetière oblat, à Saint-Albert également.

La Survivance désire offrir au R.P. Georges-M. Latour, o.m.i., provincial, ainsi qu'à tous les autres membres de la congrégation des Oblats et aux parents du disparu ses sincères condoléances dans ce deuil qui les afflige.

Pourquoi l'Allemagne de l'Est célèbre l'anniversaire du "mur"

BERLIN — Il serpente sur ses 24 kilomètres. Il a environ 3 mètres de haut et sa crête est hérissée de piquants. Il crache un feu meurtrier dès qu'on s'en approche à moins de 50 mètres du côté est. Il existe depuis 5 ans et a déja tué 85 personnes. C'est le monstre de Berlin, le "mur."

Vu de l'Ouest, c'est "le mur de la honte", "La dernière frontière de la liberté". Vu de l'Est, c'est "un rempart antifasciste protégeant tous les pays du pacte de Varsovie", "une enceinte de sécurité derrière laquelle s'édifie, en paix, le monde socialiste."

Ces définitions disent tout. Il n'y aurait rien à ajouter à ce continuel dialogue de sourds si les autorités est-allemandes n'avaient soudainement décidé de promouvoir au rang de fête nationale, le cinquième anniversaire de son apparition, le 13 août 1961.

Les dirigeants est-allemands ont invité la population de "la capitale de la R.D.A." à rendre hommage par des manifestations populaires dans la rue à ce "rempart, à ses défenseurs et à ses constructeurs."

Jusqu'à présent, seul Berlin-Ouest marquait le 13 août par des cérémonies de deuil.

Pourquoi les dirigeants orientaux éprouvent-ils soudain le besoin de lui tresser des couronnes, au risque de choquer leur propre opinion publique? Parce que, de leur point de vue, le mur est une réussite, et parce qu'ils estiment que le moment est venu de le faire admettre par tout le monde.

Ce n'est pas un hasard si la reconstruction de Berlin-Est a pris un essor spectaculaire à partir de 1961. Ce n'est pas un hasard non plus si la R.D.A. avec ses 108,000 km2 et ses 17 millions d'habitants est parvenue ces dernières années à se classer parmi les 10 premières puissances économiques mondiales, deuxième du camp socialiste, après l'Union soviétique.

Deux facteurs y ont grandement contribué. Un facteur matériel: avant 1961, à Berlin, en changeant simplement de trottoir, des centaines de milliers de 'citoyens" (dont un grand nombre d'ingénieurs, de techniciens, de professeurs, de médecins) quittaient le nouvel Etat, soit par conviction, soit par appat du gain. D'autre part, 83,000 Berlinois de l'Est préféraient travailler à Berlin-Ouest, revenant tous les soirs les poches pleines d'une monnaie valant quatre fois plus que la leur, tandis que la main-d'oeuvre faisait défaut à l'Est. Cependant, des habitants de l'Ouest n'avaient qu'à traverser une rue pour se ravitailler à "l'Est", avec leur monnaie forte, à vil prix.

Cette "hémorragie" de richesses a été chiffrée par les autorités est-allemandes à 80 milliards de marks.

Un facteur psychologique: "avant le mur" la majorité de la population orientale se sentait en période transitoire, sous un régime d'autant plus provisoire que non élu. "La brèche béante de Berlin" assurait un système de vases communicants. L'espoir pouvait être au bout de la rue.

Dès que le garrot fut mis et le premier moment de stupeur passé, il a fallu se rendre à l'évidence, vivre et travailler, contribuant bon gré mal gré au développement général du pays. Cinq ans, c'est long. L'accoutumance, le respect de l'autorité, ainsi que la déception après l'échec de la révolte de 1953 ont fait qu'aujourd'hui le mur fait partie du paysage.

Concours de français

Les résultats que nous publions ci-dessous auraient dû paraître dans l'édition de La Survivance du 10 août dernier. Nous nous excusons de ce retard auprès des élèves concernés, de leurs parents et de leurs professeurs.

Comité du Concours

Grade 3

Très Grande Distinction

Amyotte, Lise, Ec. Mallaig
Brochu, Léonie, Ec. Mallaig
Buchenel, Paulette, Ec. St-Paul
Bugeaud, Louis, Ec. Bonnyville
Caouette, Lina, Ec. Bonnyville
Chartrand, Carmen, Ec. Bonnyville
Ducharme, Caro, Ec. Bonnyville
Lafleur, André, Ec. St-Paul
Mahé, Michel, Ec. Mallaig
Poirier, Richard, Ec. Mallaig
Therrien, Lina, Ec. St-Paul
Vincent, Guy, Ec. Bonnyville

Grande Distinction

Brault, Joanne, Ec. Lafond
Fontaine, Simone, Ec. Girouxville
Gagné, Doris, Ec. Lafond
Gaudet, Fay, Ec. Jean-Côté
Girard, Cécile, Ec. Jean-Côté
Girard, Marcel, Ec. Jean-Côté
Giroux, Louise, Ec. Lafond
Hachey, Hélène, Ec. Providence
Lamoureux, Georges, Ec. St-Paul
Lefebvre, Louise, Ec. St-Paul
Mahé, Jocelyne, Ec. Ste-Lina
Morel, Thérèse, Ec. Bonnyville
Robinson, Lilliane, Ec. Lafond
Sylvain, Michel, Ec. Girouxville

Distinction

Amyotte, Michel, Ec. Thérien
Beaudoin, Rose, Ec. Girouxville
Borris, Joanne, Ec. Thérien
Campeau, Bernadette, Ec. Fort Kent
Dancause, Rose-Marie, Ec. Providence
Dubrule, Brian, Ec. Providence
Ducharme, Réjean, Ec. Fort Kent
Durocher, Thérèse, Ec. Ste-Lina
Larocque, Marilyn, Ec. Girouxville
Mahé, Françoise, Ec. Ste-Lina
Nowak, Shirley, Ec. Thérien

Grade 4

Distinction

Anctil, Roger, Ec. Jean-Côté
Bédard, Marie, Ec. Tangente
Cloutier, Elaine, Ec. Jean-Côté
Dostie, Jeannine, Ec. Marie-Reine
Langlois, Doris, Ec. Tangente
Lavoie, Louise, Ec. Marie-Reine
Levasseur, Yvette, Ec. Marie-Reine
Marceau, Philippe, Ec. Jean-Côté
Poirier, René, Ec. Jean-Côté
St-Laurent, Paulette, Ec. Jean-Côté
Simard, Carmen, Ec. Jean-Côté

A. C. F. A. –☆– A. C. F. A: –☆– A. C. F. A. –☆– A. C. F. A: –☆– A. C. F. A. –☆– A. C. F. A: –☆– A. C. F. A. –☆– A. C. F. A: –☆– A. C. F. A. –☆– A. C.

Rencontre régionale de Bonnyville, vendredi le 26 août à 8h. p.m.

BIENVENUE CORDIALE A TOUS, MEMBRES OU NON DE L'A.C.F.A.

A. C. F. A. –☆– A. C. F. A: –☆– A. C. F. A. –☆– A. C. F. A: –☆– A. C. F. A. –☆– A. C. F. A: –☆– A. C. F. A. –☆– A. C. F. A: –☆– A. C. F. A. –☆– A. C.

Editorial

Des loisirs, et de la télévision française...

Au cours de la semaine dernière, nous nous sommes trouvé fortuitement à l'écoute de l'émission radiophonique "Présent", sur les ondes de CHFA, alors que l'on commençait une interview de l'ex-ministre québécois, l'honorable René Lévesque, durant laquelle il fit part de ses opinions personnelles au sujet de la radio et de la télévision privées au Canada, ainsi que sur les conclusions du rapport de la Commission Fowler.

Ceux qui ont eu cette même chance seront sans doute d'accord pour témoigner de l'intérêt des propos qu'a tenus M. Lévesque au cours de cette interview. Notre intention aujourd'hui n'est cependant pas d'en faire une analyse ou de les discuter. Nous voulons plutôt ne retenir qu'une des nombreuses facettes du problème qu'on y a discuté.

Selon M. Lévesque, une récente étude scientifique poursuivie dans la province de Québec a révélé que le loisir le plus répandu dans la "belle province" à l'heure actuelle est l'écoute de la télévision; une fois leur travail professionnel, leurs corvées de la maison ou leurs études terminés, c'est en effet semble-t-il ce que font la plupart des hommes, femmes et enfants des heures libres qui leur restent dans la journée.

Cela n'a pratiquement rien d'étonnant, tout le monde s'en doutait fort bien. Ce qui est nouveau, c'est que le fait a été prouvé scientifiquement, et ce qu'il y a d'étonnant, et qui a de quoi faire sursauter, ce sont les pourcentages auxquels en sont arrivés les experts qui ont conduit l'enquête. Qu'on les lise plutôt:

"L'écoute de la télévision constitue le principal loisir de 63% des hommes, 65% des femmes et 90% des enfants."

Ces chiffres, nous les trouvons tout simplement effarants. Et jusqu'à preuve scientifique contraire, nous demeurons convaincu qu'ils doivent être à peu près les mêmes en Alberta, la mentalité à cet égard nous semblant être la même dans à peu près tous les coins du pays.

En chiffres approximatifs, ces pourcentages reviennent à dire qu'il y a probablement plus de 50,000 de nos Franco-albertains pour qui le principal loisir de la journée ou de la semaine consiste à regarder la télévision! Cela nous semble déjà triste en soi, mais ce qui est doublement triste, et qui pourrait s'avérer catastrophique, c'est que pour nous qui sommes pourtant déjà sensiblement dépourvus à divers autres niveaux, cette télévision que l'on regarde semble-t-il avec tant d'avidité n'est même pas en français.

C'est une autre preuve — et combien éloquente! — qui démontre le besoin extrêmement urgent qu'on a de la télévision française dans tout l'Ouest du pays.

Bien sûr, il n'est pas prouvé qu'avec l'avènement de la TV française en Alberta tous les Franco-albertains vont se mettre du jour au lendemain à l'écoute du canal français, sans jamais plus écouter les émissions de langue anglaise. Personne ne doit être naïf à ce point. Mais au moins, lorsqu'il nous sera possible de capter un canal français, les "enragés de la TV" seront-ils "exposés" au français; au moins auront-ils alors à leur disposition la chance et l'outil qui sera à leur portée et qui pourra aussi les aider, sans même qu'ils ne s'en aperçoivent. Lorsque ce pas important aura été fait, pas qui constitue un jalon absolument nécessaire dans la lutte que nous menons pour la conservation de notre langue et de notre culture, alors pourrons-nous dire que Radio-Canada a réellement joué le rôle qui est le sien auprès des minorités francophones de l'Ouest. Et ce pas, il importe que Radio-Canada, le fasse le plus tôt possible.

Ces chiffres compilés dans le Québec révèlent en outre un grand besoin d'organisation des loisirs, d'éducation des adultes, voire même d'un certain relèvement culturel. Pourtant, depuis une dizaine d'années, le Québec ne manque pas de Centres de loisirs, d'organisations culturelles qui, à notre connaissance, sont dans la majorité des cas largement et assidûment fréquentés.

Si donc il y a besoin évident de plus d'organisation dans la province de Québec, quelle est la situation, ici en Alberta, dans nos centres à prédominance française ou dans nos grandes villes? Si nous pouvions en faire le compte exact, combien de nos jeunes seraient en mesure de dire qu'ils jouissent de sains loisirs . . . autres que la TV (dont la santé est fort discutable)?

Les jeunes qui nous reviennent, chaque été, de voyages organisés dans l'est crient leur admiration et leur enthousiasme devant ce qu'ils ont vu de loisirs organisés pour les autres jeunes qu'ils ont rencontrés là-bas. Ils rêvent de pareille organisation pour eux et pour leurs copains et copines, dans leur propre milieu. Mais jamais, ou presque, rien de tout cela ne se fait. Déçus, ils se recroquevillent enfin et sombrent dans la routine à laquelle ils étaient habitués auparavant . . . et qui équivaut la plupart du temps à regarder la télévision.

Que ces jeunes qui ont vécu pareille expérience se lèvent! Qu'ils consentent enfin à donner de leur propre personne, à se dévouer un peu. En peu de temps, ils seront surpris de constater qu'ils ne sont pas seuls, loin de là. En ce qui nous concerne, nous serons toujours là pour les appuyer et leur accorder l'hospitalité de nos pages. Et si nous pouvons faire davantage, c'est avec plaisir que nous le ferons. Mais qu'on cesse d'attendre et qu'on bouge!

Des Centres de loisirs, ça ne se bâtit pas du jour au lendemain; il faut un commencement et il ne faut pas s'attendre de pouvoir commencer "tout équipés" avec ceci et cela. L'important c'est de commencer dès maintenant, avec les moyens dont nous pouvons disposer.

En ce sens, l'expérience tentée l'année dernière à Edmonton s'est avérée très précieuse et il est à espérer que "La Journée du Samedi" puisse se poursuivre encore cette année. Les bases ont été jetées, à chacun de nous maintenant de contribuer selon qu'il le peut au développement et à l'épanouissement complet de cette oeuvre qui nous est nécessaire.

Pour nous être davantage attardé du côté des plus jeunes, nous n'en oublions pas pour autant les adultes et en particulier les parents qui, malheureusement, sont trop souvent bien plus "accrochés" à la télévision que ne le sont leurs enfants. Là aussi les champs d'action ne manquent pas et ne demandent qu'à être explorés. Il n'est pas nécessaire d'avoir à sa disposition un gymnase ou une immense salle pour mettre en marche et organiser un Cercle d'étude, un Cercle de couture, un Cercle de lecture, etc. Ce qu'il faut avant tout, ce sont des gens qui veulent bien contribuer un peu et qui — sacrifice suprême — veulent consentir à laisser de côté leur appareil de télévision quelques heures par semaine.

Il est donc évident que nous avons besoin de la télévision française comme la chose a été répétée plusieurs fois; mais en l'attendant, il nous semble impérieux qu'on organise mieux nos loisirs, que ce soit en vertu de l'initiative d'individus ou, ce qui serait mieux encore, à la suite d'efforts et d'un programme établi conjointement par toutes nos régionales de l'A.C.F.A.

Jean-Maurice Olivier

Les inégalités en matière d'enseignement au Canada

par Sidney Katz, B.S.Sc., M.S.S. (chef de reportages spéciaux au Daily Star de Toronto)

Tous les Canadiens ne bénéficient pas des mêmes avantages pour se tailler des carrières utiles, voilà ce qu'a révélé une enquête menée à travers le pays et dont on a fait connaître les résultats récemment. Il en découle que les avantages devraient être les mêmes pour tous et qu'au Canada, les moyens de se préparer à une carrière devraient être meilleurs.

Dirigée par le Comité de la semaine canadienne de l'éducation, qui soutiennent plus de 75 organismes et entreprises au Canada, l'étude a révélé que les Canadiens désirent des normes uniformes pour toutes les écoles de leurs pays, afin de pouvoir offrir des programmes d'études plus étendus et mieux adaptés, et d'améliorer les qualifications des instituteurs.

L'étude indique que les Canadiens veulent qu'on attache davantage d'importance à l'opinion des étudiants en matière d'enseignement, qu'on facilite l'accès aux femmes à des postes jusqu'ici réservés aux hommes, et que les éducateurs de profession revisent le système de "classement dans des courants rapides ou lents."

M. Sidney Katz, journaliste de Toronto, a fait connaître les résultats de cette enquête lors de la séance d'ouverture de la réunion annuelle du Comité de la semaine canadienne de l'éducation.

Le Comité avait chargé M. Katz de résumer les mémoires présentés au cours de l'enquête, à laquelle on avait invité les organismes-membres et plusieurs autres entreprises à participer.

L'enquête a révélé ce que les parents pensent de la nouvelle tendance au "classement des enfants dans divers courants au sein du système scolaire" — ils jugent que ce système a des effets psychologiques négatifs sur les enfants placés dans des courants lents.

Le rapport signale aussi que des instituteurs, issus d'un milieu moyen, usent inconsciemment de discrimination envers les élèves d'extraction socio-économique inférieure, et ceux de différentes ethnies, et que les étudiants de milieux plus fortunés reçoivent plus d'encouragement pour participer activement aux programmes d'études ainsi qu'aux activités parascolaires.

M. Katz continue en disant que les mémoires signalent quatre chefs d'inégalité qui sont causes du déséquilibre national en matière éducative: géographique, socio-économique, minorités ethniques et systèmes scolaires.

Au point de vue géographique, les dépenses par élève de l'élémentaire et du secondaire varient d'une province à l'autre, de $378 à $141. Des statistiques fournies par la Canadian Teachers' Federation, dit-il, rapportent qu'une province dépense 2½ fois plus qu'une autre pour instruire un élève.

Les effets de cette inégalité se voient bien dans la proportion des élèves qui continuent leurs études, qui varie de six sur 10 dans une province où les dépenses sont élevées contre trois sur 10 dans une province dont les écoles sont moins bien dotées.

Il y a également inégalité dans les qualifications des enseignants, révélée par la proportion de ceux qui possèdent des grades universitaires, variant de 37.4 p. 100 au sommet à seulement 7.7 p. 100 au plus bas échelon.

M. Katz précise qu'en dehors des variations que comportent les normes d'enseignement d'une province à l'autre, il existe des différences marquées entre les écoles urbaines et rurales de chaque province.

"Ce sont les élèves ruraux, ajoute-t-il, qui sont le plus désavantagés presque partout dans notre grand pays."

Une étude de deux années menée en Alberta a démontré que le taux des échecs était de 6 p. 100 dans les écoles urbaines et le double, soit 12 p. 100 dans les écoles rurales.

Le milieu social constitue également un facteur influent dans le domaine éducatif, continue M. Katz.

"Des milliers d'écoliers grandissent au Canada dans des foyers que caractérise le manque de sécurité économique et affective, de stimulant intellectuel et d'orientation parentale.

'Aussi ces jeunes sont-ils dépourvus de valeurs positives et de buts personnels. On ne trouve chez eux ni détermination ni motivation.

"A cause de leur dépit, de leur démoralisation et de leur insuccès persistants, ils se sentent insuffisamment pourvus, sont rebelles et se méfient de l'autorité en général et de l'agent de police et de l'éducateur en particulier.

"Ces enfants, sauf quelques exceptions, sont voués à une existence qui les empêchera de bénéficier des aménités et des bienfaits de notre société d'abondance.

"Selon une étude portant sur les élèves qui avaient abandonné la 10e année, seulement 24 p. 100 des élèves avaient un père dans une profession non-manuelle contre 44 p. 100 un père qui exerçait un emploi manuel.

"D'autres chiffres indiquent que 64 p. 100 des jeunes dont le père appartenait à la catégorie professionnelle la plus élevée suivaient des études débouchant sur l'université contre seulement 4 p. 100 des enfants dont le père se rangeait dans la plus basse catégorie."

C'est dans la même région que l'enquête poursuivie a décelé qu'il existait une discrimination inconsciente de la part des instituteurs envers les enfants de foyers pauvres.

Les maîtres — étant humains et appartenant à la classe moyenne — inclinent à favoriser les élèves d'un milieu à l'aise qui présentent de meilleurs dispositions, s'intéressent plus à leurs études, s'expriment mieux et posent moins de difficultés que les enfants issus de foyers peu nantis.

Il arrive que la situation financière de la famille mette un frein aux ambitions de l'étudiant.

"Même le jeune le plus ambitieux et studieux doit faire un compromis dans le choix d'une carrière pour des raisons d'économie. Il optera pour le service social au lieu de la psychiatrie; il s'orientera vers la pharmacie plutôt que la médecine.

"Les répercussions à long terme du fait de priver les enfants des classes inférieures d'égales possibilités de s'instruire se manifestent de bien des façons."

L'enquête révèle qu'il existe deux problèmes majeurs dans les cours d'études, au niveau national. Un consiste dans la restriction du nombre et de la variété des cours offerte dans les écoles rurales, l'autre dans le contenu démodé et vieillot de certains cours.

Il y a encore trop d'instituteurs, rapporte-t-on, qui obtiennent leur brevet sans guère ou aucune préparation, et par conséquent ne sont pas suffisamment qualifiés pour faire face aux responsabilités qu'on leur confie, et par contre trop de professeurs bien qualifiés, vont là où la rémunération est plus élevée et par conséquent privent les milieux ruraux et pauvres de professeurs expérimentés et qualifiés.

On suggère aussi qu'il faudrait enseigner davantage les sciences du comportement et les sciences sociales aux instituteurs afin qu'ils sachent dépister rapidement les enfants qui présentent des problèmes d'ordre affectif et social.

Au niveau de l'école secondaire, dit la Canadian Union of Students, les élèves doivent se plier à l'indignité de diverses formes d'enrégimentation.

Ils n'ont guère l'occasion d'étudier ou de discuter les problèmes sociaux et politiques contemporains. Les écoles semblent tenir plus à maintenir le statu quo qu'à préparer les jeunes au monde réel dans lequel ils vivent.

Les autorités, il va de soi, ne sont pas friandes des critiques sans détours des élèves, si bien que les jeunes ne formulent d'honnêtes et franches critiques que dans leurs milieux à eux. Les responsables de nos écoles interprètent leur silence comme une acceptation si non une approbation de l'état de choses.

"Beaucoup des élèves du secondaire particulièrement brillants sont dépités, mécontents et découragés devant ces longues années, à leur sens, d'enrégimentation qui leur coupent leurs ailes. Chaque année, un grand nombre abandonnent la partie."

Une association de femmes diplômées affirme qu'on décourage les femmes de s'incrire aux études supérieures en administration d'affaires, qu'il est rarement permis aux femmes d'assister aux conférences de formation des cadres, que le nombre de femmes qui peuvent s'inscrire en médecine est strictement contingenté, et qu'il est rarement permis aux femmes d'accéder à un poste de directrice d'école dans plusieurs parties du pays.

QUEBEC, CENTRE DE VIE FRANCAISE

Si la ville de Québec est l'endroit rêvé pour les touristes, c'est avant tout le lieu par excellence où tout Canadien français, de quelque partie du pays qu'il vienne, doit se sentir vraiment chez lui et où il peut réaliser pleinement ce que c'est que d'avoir une Patrie dans toute l'acception du terme. Québec, c'est aujourd'hui le symbole combien vivant de la présence française en Amérique et la pierre d'angle sur laquelle s'édifiera un jour, comme tout nous autorise à le croire, la souveraineté et la puissance de l'ethnie française sur ce continent.

Centre administratif, pôle d'attraction politique et économique, carrefour de routes commerciales, porte ouverte sur les océans, site historique de premier ordre, ville de la joie de vivre, du Carnaval, de la franche hospitalité, de la culture, de la bonne chère et de l'élégance, la cité dont Samuel de Champlain jeta les bases en 1608 sur le Cap Diamant possède un charme sans pareil qui ne laisse personne indifférent. Le nombre des visiteurs qui se retrouvent dans ses murs ne cesse d'augmenter d'année en année et il est reconnu que la Capitale de l'Etat du Québec s'est acquis, principalement au cours des six dernières années, une renommée internationale.

Ceux qui ont eu l'occasion de la parcourir, ou mieux, d'y vivre durant un certain temps, ne pourront jamais oublier les vieilles rues pittoresques, souvent pavées de briques, où roulent en tous sens d'antiques calèches véhiculant les touristes émerveillés; les longs remparts robustes, où des batteries de canons datant des XVIIe et XVIIIe siècle dressent toujours leurs gueules menaçantes vers quelque voilier imaginaire remontant le fleuve pour attaquer la ville comme aux temps anciens; les portes massives flanquées de tours et de bastions, qui sont encore dans bien des cas la seule voie d'accès par où l'on puisse pénétrer dans la partie emmurée de la cité; les ruelles étroites, où peintres et sculpteurs pratiquent leur art en plein air; les modestes bistrots et les grands restaurants français, où l'on déguste une cuisine incomparable; la citadelle, qui domine tout le paysage de sa masse énorme et belliqueuse, tour à tour souriante ou boudeuse, selon que le soleil l'illumine ou que la grisaille d'un jour de pluie la rend morose; les maisons historiques, vétustes et vénérables, qui semblent vouloir nous causer familièrement d'autrefois quand nous passons près d'elles; les monastères plusieurs fois centenaires, qui renferment dans leurs cryptes pleines de mystère des trésors étonnants; les riches musées où revit toute l'histoire glorieuse de la Nouvelle-France de nos pères; les parcs ombragés; les places où de gros pigeons vigoureux viennent s'ébattre autour des fontaines d'où jaillit l'eau claire: les matins de printemps doux et lumineux où la vue peut s'étendre sans obstacle sur un immense horizon de toits aigus, de tours élancées, de plaines verdoyantes, de montagnes et de cours d'eau; et puis les fleurs partout présentes, les gazons frais, les mille et une petites et grandes merveilles qui font de Québec une ville aux attraits souverains où il fait bon vivre, une cité ensorceleuse qui vous prend par toutes les fibres de l'être et qui, en quelques jours seulement, opère sa magie en vous façonnant un peu à son image à votre insu.

L'hospitalité des Québécois est proverbiale. Le visiteur y est accueilli en ami, avec une cordialité qui ne se dément pour ainsi dire jamais. Cette hospitalité amicale qui a toujours été un des traits dominants des "Anciens Canadiens" est encore bien vivante dans la Cité de Champlain. A ceux qui n'ont pas vu la Vieille Capitale, nous disons: "Nous vous attendons! Québec est toujours prête à vous accueillir à bras ouverts. "Vous serez chez vous chez nous." Il y a dans notre bonne ville du soleil et de la place pour tout le monde.

M. Spaak quitte la vie politique

BRUXELLES — Après 34 ans de vie politique active, M. Paul-Henri Spaak, 67 ans, a décidé de renoncer à son mandat de député socialiste.

Né le 25 janvier 1899, à Schaerbeek, dans l'agglomération bruxelloise, celui que l'on peut considérer comme l'homme politique belge le plus marquant de ces dernières décennies, aura collectionné tout au long de sa vie politique tumultueuse toutes les gloires et tous les honneurs: il fut tour à tour président de l'assemblée des Nations unies, secrétaire général de l'OTAN, premier ministre ou chef de la diplomatie belge. Brillant avocat, orateur fougueux cet homme dont la rondeur et le caractère tantôt jovial tantôt bougon faisaient le bonheur des caricaturistes, occupait depuis plus de 40 ans une place unique sur la scène politique belge.

Farouche partisan de l'intégration européenne, son action déterminante lui valut de se voir décerner en 1957 le prix de Charlemagne. Ses prises de positions, résolumnet antigaullistes en matière de politique étrangère, lui avaient attiré des critiques au sein même de son parti, le parti socialiste, avec lequel il se trouva de plus en plus souvent en désaccord en matière de politique intérieure depuis sa démission du poste de secrétaire général de l'OTAN en 1957.

Santé

Cet antagonisme latent avec les responsables de son parti, joint à un état de santé compromis par de fréquents accès de goutte, "ce mal des hommes d'Etat" comme il aime lui-même à le rappeler, laissait présager son retrait imminent de la vie politique.

Le flot de sang sur la route et la conscience

VATICAN — "Volant au poing"; sous ce titre "l'Osservatore Romano" s'élève contre l'augmentation impressionnante des accidents de la route.

"Trop de sang, trop de morts Trop de douleurs injustifiées, écrit-il. La destruction de familles entières crie l'absurdité de drames inutiles qui ont à leur origine l'imprudence et l'irresponsabilité de certains qui paient leur erreur de leur vie et souvent de celles d'autres gens innocents."

S'associant aux campagnes qui sont lancées pour endiguer le flot de sang qui déferle sur les routes, le journal souligne que le problème moral qui se pose à ceux qui conduisent a fait l'objet d'un "chapitre inédit du catéchisme et de la théologie morale."

Il conclut: "Il ne faut pas s'habituer au macabre bulletin des catastrophes de la route comme s'il s'agissait d'une rançon inéluctable du développement des moyens mécaniques de communication et de la rapidité croissante de la circulation."

Commémoration du 1er survol des Rocheuses

Une plaque qu'ont dévoilée ensemble le 7 août dernier, à Lethbridge, en Alberta, le ministre du Nord canadien, M. Arthur Laing et le maire de Lethbridge, M. Frank Sherring, rappellera désormais le souvenir du premier survol des montagnes Rocheuses en sol canadien.

C'est le 7 août 1919 qu'un pilote de la première Guerre mondiale, le capitaine Ernest C. Hoy, après avoir décollé d'une piste de fortune aménagée à l'hippodrome du parc Minoru, à Vancouver, entraînait sa Curtiss JN4 (qu'on appelait tout bonnement une "Jenny" en ces années-là), à s'aventurer par delà nos Rocheuses. Or, 14 heures et 8 minutes plus tard, l'avion et son pilote touchaient terre à Lethbridge (Alb.) au terme d'un trajet en zigzag au-dessus des cols des pics altiers, pour passer à l'histoire de l'aviation canadienne.

La Survivance

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à: 10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta

Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

La Survivance est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel des Associations Canadiennes-françaises de l'Alberta et de la Colombie.

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A. ou de la F.C.F.C.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:

1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00 — 4 ans: $10.00

Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant

MERCREDI LE 24 AOUT 1966

Tous guéris

— Quand on songe quels progrès étonnants la médecine a réalisés ces derniers temps! Et malgré cela, nous ne pouvons sauver personne de la mort.

— Evidemment, mais nous pouvons affirmer avec une conscience tranquille que tous meurent guéris.

Informations religieuses

Le Pape suggère aux ecclésiastiques de prendre leur retraite à 75 ans et réaffirme l'autorité des évêques sur les religieux

CITE DU VATICAN — Le "motu proprio" publié sous le titre "Ecclesiae Sanctae" en vue de l'application des décrets conciliaires sur la fonction pastorale des évêques, le ministère et la vie des prêtres, la rénovation de la vie religieuse et l'activité missionnaire de l'Eglise, comporte de nombreuses innovations, concernant surtout les évêques et les prêtres qui font l'objet, conjointement, du premier chapitre.

Les évêques et les curés de paroisse sont en particulier priés de démissionner au plus tard à 75 ans, ce qui généralise ainsi le principe de la limite d'âge dans la vie ecclésiastique, que Jean XXIII avait introduit pour certains postes de curie.

La nomination des évêques restant réservée au pape, sauf pour les pasteurs des Eglises orientales, qui sont désignés par les synodes locaux, une nouvelle procédure est introduite par le "motu proprio" qui accorde aux conférences épiscopales la faculté de désigner des candidats pour les diocèses vacants. Cela en vertu du principe qui veut que les pasteurs soient agréés par les fidèles.

Innovations.

La fonction des évêques auxiliaires est revalorisée par le "motu proprio" qui établit que ce sont ces prélats qui dorénavant seront chargés des attributions des vicaires généraux lesquels pouvaient être dans le passé de simples prêtres dont les auxiliaires relevaient en cas de siège vacant. Une autre innovation consiste à créer dans les diocèses des vicaires épiscopaux qui pourront être chargés de diriger, au nom de l'évêque et avec toute son autorité, certains secteurs tels que, par exemple, celui de l'Action catholique.

Recommandations

Le "motu proprio" fait en outre toute une série de recommandations en vue d'assurer le bon fonctionnement des conférences épiscopales, ayant à désigner, notamment, leurs représentants au sein du synode épiscopal qui, comme l'annonce le Pape, devrait siéger pour la première fois l'année prochaine.

La partie concernant les prêtres prévoit que, dans la formation du clergé, on veillera à ce que les candidats au sacerdoce soient préparés de façon à pouvoir recevoir une affectation même en dehors de leur diocèse. On s'est soucié, en effet, de créer une sorte d'osmose spirituelle entre toutes les parties de la chrétienté pour que chacun des diocèses puisse être en mesure d'aider les pays où se fait sentir la pénurie de pasteurs et de moyens matériels. Le "motu proprio" insiste, d'autre part, sur la nécessité d'assurer aux prêtres une situation matérielle qui ne soit pas précaire et de prévoir leur assistance sociale. La commission pour la réforme du code de droit canon songera à dicter les instructions devant être suivies dans ce domaine.

Conseils presbytériaux

Une autre innovation importante est représentée par la constitution des conseils presbytériaux formés de prêtres tant séculiers que réguliers et qui auront un pouvoir consultatif. Ces conseils permettront en outre aux évêques d'expliquer les mesures qu'ils auront été amenés à prendre.

"Cela rendra le gouvernement plus prudent, a dit à ce sujet Mgr Pericle Felici secrétaire général de la commission centrale post-conciliaire, et l'obéissance plus aisée." Il ne s'agira en aucune façon d'une sorte de syndicat, suivant l'expression de ce même prélat, mais d'un organe devant permettre à l'évêque d'étudier avec les prêtres de son diocèse les besoins des fidèles.

Le "motu proprio" prévoit un assouplissement des normes existant en matière de mutations du curé de paroisse qui met fin à l'inamovibilité de certains postes.

Autorité de l'évêque sur les religieux

Dans la partie réservée aux religieux, le "motu proprio" établit un principe important selon lequel les membres des congrégations religieuses devront obéir à l'évêque local pour tout ce qui a trait à l'action pastorale. Cela en vue d'assurer la bonne harmonie entre les évêques et les religieux qui sont soumis à l'autorité des supérieurs des congrégations et ordres auxquels ils appartiennent.

Le document rappelle les obligations propres aux membres des états de perfection, telles que, notamment, le voeu de pauvreté, la vie en commun, la clôture des religieuses et recommande le regroupement des ordres qui se sont affaiblis et surtout l'institution des conférences ou unions des supérieurs et supérieures majeurs. Le document exhorte en outre les familles religieuses à bannir de leur vie tout ce qui est suranné et non conforme aux exigences de l'existence moderne.

Missions

Conformément à l'esprit du Concile, la dernière partie réservée aux missions, insiste sur l'idée qu'il est impératif d'intéresser aux problèmes missionnaires, non pas seulement les ecclésiastiques, mais tout le peuple chrétien. Il est recommandé tout spécialement aux conférences épiscopales de consacrer un soin particulier aux laïcs qui, médivers pays, quatre supérieurs d'institvont travailler dans les pays de mission. Le document fait valoir à ce sujet la nécessité d'assurer des moyens d'existence convenables à ces missionnaires laïques.

La réforme de la congrégation "de propaganda fide", dont relèvent les missions, prévoit l'institution d'un organisme composé de 24 membres et qui devra siéger deux fois par an. Cet organisme sera formé de douze évêques missionnaires, quatre évêques de divers pays, quatre supérieurs d'instituts missionnaires pontificaux.

En outre, le préfet et le secrétaire de cette congrégation feront partie du secrétariat pour l'unité et réciproquement le président et le secrétaire de cet organisme feront partie de la congrégation.

Une expérience

Le "motu proprio" qui porte la date du 6 août, fête de la Transfiguration, entrera en vigueur le 11 octobre, fête de la maternité de la Vierge et quatrième anniversaire de l'ouverture du Concile.

Ses dispositions sont appliquées à titre d'expérience. C'est pourquoi les conférences épiscopales ont été invitées à faire connaître l'impression qu'elles ont suscitée et à formuler leurs suggestions en vue de l'élaboration d'un texte définitif. Ce texte devra être associé à la réforme du droit canon actuellement à l'étude de la part d'une commission qu'avait nommée Jean XXIII.

Par l'entrée en vigueur du "motu proprio" cessera pratiquement l'activité des commissions post-conciliaires à deux exceptions près. En effet, Paul VI a nommé une commission permanente pour l'apostolat des laïcs. Quant au décret sur l'éducation chrétienne, la difficulté s'étant révélée d'élaborer une "magna carta", il a été décidé d'attendre la réforme de la curie dans le cadre de laquelle pourra être créé l'organisme auquel sera confié le soin de réglementer cette matière.

Jean Rostand rappelle les conséquences des essais H

PARIS — Le biologiste français bien connu, M. Jean Rostand, dans un article publié dans le "Figaro", sous le titre: "Où s'arrête le droit des généraux", réfute l'opinion exprimée quelques jours plus tôt dans le même journal par le général Baudre, selon laquelle les explosions nucléaires qui ont eu lieu, jusqu'alors sur la planète n'ont pas créé "une situation inquiétante."

"Qu'en sait-il?", rétorque M. Jean Rostand, qui affirme tout le contraire, et se réfère notamment aux "prédictions terrifiantes" de M. Linius Pauling, prix Nobel de chimie, un des promoteurs de la biologie nucléaire.

"Ce que les généticiens peuvent d'ores et déjà affirmer, poursuit M. Jean Rostand, c'est que, du fait de ces explosions (362), un grand nombre de tarés, de mal formés, de malades, de débiles vont naître parmi nous qui, en de meilleures circonstances, n'auraient pas vu le jour . . . que toute explosion nouvelle concourt à la détérioration irréparable de l'espèce . . . que, compte tenu de l'effet cancérigène des radiations, on n'a pas fini de voir augmenter la fréquence des cancers et des leucémies (la leucémie a augmenté, aux Etats-Unis, entre 1952 et 1959, de 300 pour cent chez les bovins et de 400 pour cent chez les porcins, et pourquoi en irait-il différemment chez les humains?) . . . La teneur en strontium radioactif ne cesse de s'élever dans le lait, dans la farine, d'où il passe — et non pour leur bien — dans le squelette de tous les enfants du monde."

"Les généraux, conclut M. Jean Rostand, ont le droit d'estimer que le mal fait à l'homme est justifié par les intérêts supérieurs de la défense nationale, mais ils n'ont pas le droit de dire que le mal n'est pas le mal."



L'Alberta ne le cède à aucune autre province lorsqu'il s'agit de beautés naturelles. Ce coucher de soleil a été photographié sur les bords d'un lac à quelques milles à l'ouest d'Edmonton seulement.

Mère Marie-Léonie pourrait être la 2e Canadienne à être béatifiée

Mère Marie-Léonie, qui a fondé la communauté des Petites Soeurs de la Ste-Famille à Memramcook, N.-B., en 1880, pourrait bien devenir la seconde religieuse née au Canada à être béatifiée par le Vatican.

Mère Marguerite d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises de la Croix, est la première Canadienne authentique à avoir été béatifiée.

Notes biographiques

Virginie-Alodie Paradis est née le 12 mai 1840 dans le petit village de Ste-Marguerite de Blairfindie, au Nouveau-Brunswick. Son père, Joseph Paradis, était cultivateur et meunier. Sa mère s'appelait Emélie Grégoire. Toute sa vie durant, Mère Marie-Léonie fut un curieux mélange d'une santé délicate et d'une foi indomptable.

Elle venait à peine d'avoir 14 ans quand elle est entrée dans la communauté des Marianites de Ste-Croix, de St-Laurent, vouées au service domestique des religieux.

Elle ne veut pas d'enseignement

Elle aurait fort bien pu adopter comme devise: "Un corps sain pour une âme saine." Quand en 1860 la diversification des tâches des Soeurs de Ste-Croix orienta ces dernières vers l'enseignement en plus du service domestique auprès des prêtres, Mère Marie-Léonie s'opposa vigoureusement à la nouvelle politique de ses supérieures en prétextant que l'éducation n'avait aucune valeur si le corps n'était pas bien nourri.

"Le voeu de pauvreté que prononcent les religieuses et le prêtres ne signifie pas qu'ils doivent négliger leur corps", disait-elle.

Elle obtint finalement gain de cause et en mai 1880, après quelques années dans l'Indiana, elle revient au Nouveau-Brunswick où elle fonde sa propre communauté dans le but de se consacrer aux soins domestiques dans les séminaires et les presbytères.

Décédée en 1912

A sa mort, survenue à Sherbrooke en 1912, la congrégation des Petites Soeurs de la Ste-Famille comptait 448 religieuses qui avait prononcé leurs voeux et 187 novices et postulantes. La vénérée religieuse, morte subitement le 3 mai 1912, à Sherbrooke, a été inhumée au cimetière St-Michel. Ses restes mortels ont été transférés au cimetière de la communauté en 1935.

Procès de béatification

La recherche des écrits de la fondatrice des Petites Soeurs de la Ste-Famille a été ordonnée en novembre 1951. Le procès informatif sur la renommée de sainteté et la pratique des vertus de Mère Marie-Léonie s'est ouvert le 11 février 1952 à Sherbrooke. Ce tribunal ecclésiastique, qui a tenu 156 séances, a recueilli les témoignages de 72 témoins. Le procès de non-culte s'est déroulé en septembre 1952. Quatre cas de guérisons extraordinaires, attribuées à Mère Marie-Léonie, ont fait l'objet d'enquêtes canoniques.

Peu de temps après, le postulateur a remis à la Sacrée Congrégation des rites les documents recueillis aux procès et enquêtes.

L'abstinence du vendredi abolie?

TORONTO — Dès cet automne, il se peut que les catholiques canadiens obtiennent la permission de manger de la viande le vendredi, sauf durant le Carême, affirme le vice-président de la Conférence catholique canadienne.

Mgr Alex Carter, évêque de Sault-Sainte-Marie, a déclaré qu'une décision sera probablement prise à ce sujet en octobre lors d'une conférence à laquelle seront représentés 102 évêques canadiens.

Un porte-parole de la CCC a annoncé que Mgr Louis Lévesque, archevêque coadjuteur de Rimouski et président de la Conférence catholique canadienne, avait confirmé cette nouvelle.

Récemment, le Vatican faisait savoir que les évêques d'Italie avaient aboli pour leurs fidèles l'abstinence du vendredi sauf durant le Carême. En effet, depuis le 17 février dernier, les 53 conférences nationales et régionales d'évêques à travers le monde peuvent décider de conserver ou d'abolir l'abstinence traditionnelle du vendredi.

Les évêques italiens viennent de relever les fidèles de leur pays de l'obligation de s'abstenir de manger de la viande le vendredi, sauf pendant le temps du Carême.

L'Osservatore Romano a publié les nouvelles règles de l'abstinence, qui seront en vigueur dans un mois. Les Italiens de foi catholique, ont décidé les évêques le mois dernier, pourront concentrer leurs efforts vers une meilleure compréhension des difficultés quotidiennes, lire l'Evangile, ou s'abstenir d'aller au cinéma le vendredi, par exemple, pour perpétuer l'esprit de sacrifice qui doit inspirer tout chrétien le vendredi.

Le pape Paul VI avait autorisé, en date du 17 février dernier, les évêques de chaque pays à décider s'ils devaient ou non, demander à leurs fidèles de faire abstinence le vendredi. Il avait en même temps réduit de 40 à deux le nombre des jours de jeûne pendant le Carême, le Mercredi des Cendres, et le Vendredi-Saint, et reculé de sept ans à quatorze ans l'âge à partir duquel, dans les pays où elle serait maintenue, l'obligation à l'abstinence devrait être respectée.

La pêche au filet électrique

Un nouvel essai d'utilisation pour la pêche d'un filet électrique, vient d'être effectué avec succès à bord du navire allemand "Walter Herwig". Le filet utilisé n'est plus continuellement sous courant, il reçoit des décharges brusques, ce qui évite les pertes de courant, — l'eau de mer étant bon conducteur. On peut varier aussi l'intensité des décharges selon les espèces que l'on veut capturer. On a constaté que ce courant discontinu augmentait les prises de 40%.

Catéchisme français adapté en anglais

TORONTO — Un nouveau catéchisme adopté en 1965 par les écoles catholiques du Québec à l'intention des élèves de 1ère année vient d'être traduit en anglais. Ce manuel sera utilisé dès l'automne prochain dans plusieurs diocèses canadiens-anglais et on prévoit qu'il sera généralisé à travers tout le pays en 1967.

La décision d'adapter la version française pour les élèves catholiques d'expression anglaise est considérée comme un effort visant à éliminer la barrière qui isole chacune de leur côté les populations catholiques de langue française et d'expression anglaise.

"C'est un scandale de voir des ça-l'équipe qui a fait l'adaptation anglaise. Soeur Chabanel est attachée à l'Office l'équipe qui a fait l'adaptation anglaise Soeur Chabanel est attaché à l'Office d'éducation religieuse à Toronto.

La version française, qui compte 600 pages est intitulée: "Viens vers le Père"; la version anglaise de 120 pages est intitulée: 'Come to The Father".

La nouvelle catéchèse est l'oeuvre de quatre religieux éducateurs nommés par l'épiscopat du Québec en 1960 dans le but de reviser l'éducation religieuse dans les écoles.

Soeur Marie, une religieuse qui a travaillé à la rédaction de la version originale avec trois prêtres, dit que l'équipe a consulté une trentaine de spécialistes, depuis des théologiens, jusqu'à des psychologues pour préparer le nouveau manuel. Elle avoue qu'il leur a fallu surmonter des difficultés innombrables pour tenter de rendre l'Eglise plus à la portée "de l'enfant chrétien dans la cité séculaire."

L'Office national de l'éducation religieuse a jugé que l'équipe avait surmonté les obstacles et a collaboré avec l'Office catéchistique du Québec pour la préparation de la version anglaise.

Le comité québécois a également terminé la préparation des textes qui serviront aux élèves de 2e et de 3e année et qui seront également traduits en anglais. Le manuel de 2e année qui sera mis en usage à l'automne traite des sacrements tandis que le manuel de 3e année examine le mystère de l'Eglise et l'idée qu'un enfant appartient à une communauté de croyants.

Mme Paul Carlson retourne au Congo

NEW YORK — Dans l'espoir d'apporter une aide médicale au pays où son mari fut tué il y a moins de deux ans, Mme Paul Carlson est retournée au Congo.

Avant de quitter New York pour un séjour de deux semaines dans la république africaine, elle a dit: "J'ai l'impression que nous prenons la relève pour réaliser ce que mon mari aurait voulu accomplir."

Son but est de mettre au point un programme médical adéquat pour la Fondation Paul Carlson, établie le 24 novembre dernier, jour du premier anniversaire de la mort de ce médecin-missionnaire, victime des insurgés.

"Je sais quels espoirs il entretenait pour un travail médical au Congo", a souligné la veuve du Dr Carlson, une svelte femme blonde, dans la trentaine qui habite à Torrance, Californie, avec ses deux enfants, et tout près de la résidence de ses beaux-parents.

Elle a ajouté que la mort de son mari n'aura pas mis fin aux buts humanitaires et religieux qu'il poursuivait, si quelques-uns de ses rêves peuvent se concrétiser par l'intermédiaire de la Fondation.

Pour cette mission au Congo, Mme Lois Carlson est accompagnée de son beau-frère, le Dr Dwight Carlson, 33 ans.

Pas de rancoeur

Infirmière diplômée, Mme Carlson dit qu'elle consentirait à rester au Congo si elle était était appelée à accomplir un travail important.

Ni Mme Carlson, ni la famille de son mari, tous membres de l'Eglise évangéliste d'Amérique, n'ont jamais manifesté de rancoeur au sujet de la mort du docteur Paul Carlson.

"C'était la volonté du Seigneur", a dit sa veuve, "et nous serons tous réunis dans l'éternité."

Les implications morales d'une implantation de coeur artificiel

NEW YORK — L'implantation d'un coeur artificiel n'en est encore qu'au stade expérimental mais d'ores et déjà un problème moral se pose: une fois le coeur artificiel mis au point, la demande sera certainement supérieure au nombre d'appareils disponibles. Sur quelle base se fera alors la sélection des candidats?

La revue Modern Hospital Magazine publiée par la maison d'édition McGraw-Hill, aborde cette question dans son dernier numéro. Comment déterminer quels malades bénéficieront du nouveau traitement, comment choisir entre un artiste, un industriel, un savant, un homme dont le potentiel est élevé mais encore inutilisé? La question des droits civiques entre également en jeu, affirme la revue. Si des candidats sont choisis pour leur utilité dans la société ou pour leurs capacités de paiement, cela sera-t-il considéré comme une mesure discriminatoire contre d'autres catégories de la population? Autre problème, les femmes: s'il est impossible ou dangereux qu'une femme ait des enfants après cette opération, faudra-t-il refuser l'implantation d'un coeur artificiel à une femme en âge d'en avoir ou de poser sa stérilisation comme condition préalable?

Il faut dès maintenant considérer ces implications morales, affirme la revue qui déclare enfin que la possibilité d'implantation du coeur pourrait accélérer la prise de conscience par la société des conséquences de la prolongation, par la médecine et la chirurgie, de la vie.

L'épiscopat canadien approuve de nouvelles mélodies à la messe

L'épiscopat canadien vient d'approuver une première mélodie pour le chant de la préface, en français, et une mélodie pour le "Notre Père". Celles-ci peuvent être chantées à la messe à partir du 15 août. Voilà la nouvelle que vient de rendre publique, à Ottawa, Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet et secrétaire de la Commission épiscopale de liturgie, à la Conférence catholique canadienne. Cet organisme, on le sait, groupe tous les cardinaux, archevêques et évêques du Canada.

Les mélodies adoptées ont été jugées par un comité international d'experts désignés par les épiscopats des pays de langue française. Les mélodies choisies par le Canada seront vraisemblablement adoptées par tous les autres pays francophones.

Mgr Martin a laissé entendre que d'autres mélodies pourront dans l'avenir, après expérimentation et approbation, être utilisées dans la liturgie. Il a ajouté que "la recherche devrait continuer" et exprimé toute sa confiance aux musiciens. "Au moment où la liturgie se restaure et progresse, il est important de rappeler que ce renouveau ne se fera pleinement que s'il intègre toutes les valeurs artistiques et musicales nécessaires à une expression de qualité."

Un supplément au missel

Par la même occasion, la Commission épiscopale de liturgie a fait connaître son projet d'éditer sous peu un supplément au missel qui contiendrait des messes votives, oraisons diverses, canon de la messe, préfaces notées, mélodie du "Notre Père," le canon de la concélébration, la messe des défunts, la messe du mariage. Cette édition est attendue pour la fin de septembre.



le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

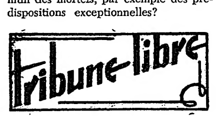
Notre courriériste est présentement en vacances et son intéressante chronique hebdomadaire ne sera reprise que le 7 septembre prochain. Dans l'intervalle, toute personne qui le désire pourra nous envoyer sa ou ses question(s) que nous garderons dans nos dossiers et que nous remettrons à Lucie à son retour.

La Rédaction.

Ce que la graphologie nous révèle sur la vie des saints

Monsieur le Rédacteur,

Il est bien admis que la graphologie, ou science de l'écriture, révèle jusqu'à un certain point nos tendances profondes, les bonnes comme les mauvaises. Appliquée aux écrits des saints, permettrait-elle de découvrir en eux quelque chose de plus que chez le commun des mortels, par exemple des prédispositions exceptionnelles?



Un des plus éminents savants graphologues d'aujourd'hui, qui est un moine franciscain italien, le Père Girolamo Moretti, s'est penché pendant quarante ans sur des textes manuscrits de certains des plus grands saints pour tenter de répondre à la question. Il vient de publier ses conclusions: les saints étaient, d'une part, des hommes comme les autres, doués des mêmes qualités que nous et qui durent, d'autre part, lutter durant toute leur vie contre les mêmes défauts que nous.

C'est au début de la guerre de 1914 qu'un historien réputé du Vatican Mgr Clementi, avait donné au moine graphologue une lettre de saint Joseph de Cupertino, qui venait d'être choisi comme patrons des aviateurs. Le Père Moretti fut consterné de découvrir dans l'écriture de ce saint des signes de faiblesse de caractère et même le goût de la vengeance. Il fit tout de suite part de sa découverte à Mgr Clementi qui le tranquilisa en lui disant: "Votre analyse graphologique confirme tout à fait ce que nous savons: pendant toute sa vie, ce saint a dû combattre les mauvaises tendances que vous signalez."

Ce premier essai ayant été concluant, les dirigeants ecclésiastiques décidèrent de tenter une expérience sans précédent: ils confièrent au Père Moretti cinquante-huit spécimens d'écritures de saints plus ou moins connus, sans lui dire à quel saint correspondait chaque spécimen.

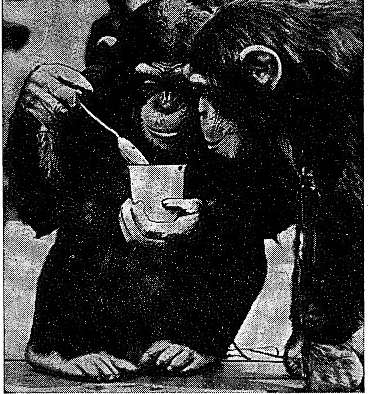
Le résultat presque immédiat fut d'amener le graphologue à cesser pendant trois ans toute étude d'écriture, tant il était effrayé par ce qu'il trouvait dans le caractère des saints les plus vénérés. Mais pressé de continuer ses recherches, il les poursuivit jusqu'à l'année dernière. Or, presque tous les saints en question avaient d'horribles défauts et ils ne sont arrivés à la sainteté qu'en luttant, en se mortifiant et en priant.

Pour nous qui connaissons leurs grands mérites, nous ne serons pas choqués d'apprendre par exemple, que saint François d'Assise montrait des signes de vanité et de révolte contre l'autorité; saint Philippe de Néri avait tendance à s'enrichir dans les affaires en trompant son prochain; saint Jean de la Croix semblait plus fait pour détruire que pour construire (il y avait en lui un grand sceptique); sainte Thérèse d'Avila, d'une intelligence hors-pair, était aussi d'une grande sensualité: sainte Thérèse de Lisieux, qui avait une écriture semblable à celle d'une criminelle italienne, aurait facilement mené une vie légère; sainte Catherine de Sienne, enfin, ne connaissait pas de milieu, soit la vertu et la sainteté, soit le vice sans limite.

Donc, ils n'étaient en rien des prédestinés dans leur humanité. Seule l'influence de la grâce les a transformés.

Aussi, dirons-nous avec le moraliste: "Si le silence est d'or et la parole d'argent, l'écriture est bien indiscrète . . .

Eric M. Renhas de Pouzet,
des Servites de Marie



En Angleterre, c'est bien connu, tout s'arrête à quatre heures de l'après-midi pour permettre à chacun de prendre sa tasse de thé. La coutume est à ce point ancrée dans les moeurs que même les singes du zoo de Londres n'ont pu y échapper!

Des expériences à la dynamite ont été faites à Hinton

Des spécialistes de la station expérimentale de Suffield ont participé le 16 août dernier, en compagnie de savants britanniques et américains, à une expérience au cours de laquelle on a fait exploser une charge de 50 tonnes de dynamite dans une région boisée de Hinton.

Le but de cette expérience était de fournir des détails sur la mobilité des militaires et des véhicules, la visibilité et sur d'autres effets suivant une explosion importante dans une région boisée. L'expérience était conduite par le Conseil de recherches pour la Défense.

Deux pelotons de l'infanterie canadienne se sont déplacés sur les lieux de l'expérience avant et après la détonation afin de comparer la visibilité. Un appareil Neptune de l'aviation canadienne survolait l'endroit au moment de l'explosion afin de l'enregistrer sur pellicule photographique. On devait également évaluer les dommages causés aux arbres et placer des mannequins pour juger des dangers que représente une telle explosion sur les êtres humains.

L'expérience a servi, enfin, à étudier le déplacement de l'air, le choc enregistré, la poussière soulevée du cratère et la façon dont se comporte l'équipement militaire au cours d'une telle explosion dans une région boisée. Une même expérience du genre a déjà eu lieu dans une région déboisée.

Le Dr Gareth Jones du CRD pilotait l'équipe canadienne, M. Gordon Laing celle de l'équipe britannique alors que les Américains étaient sous la tutelle de M. Charles Kingery du Département américain de la Défense.

Mesures sévères contre les blousons noirs soviétiques

MOSCOU — Les "hooligans" (blousons noirs soviétiques n'auront désormais qu'à bien se tenir! En effet les "Izvestia" annoncent que le Soviet suprême, le conseil des ministres et le comité central du parti communiste ont pris des mesures sévères afin de lutter contre le "danger pour la société que représente le hooliganisme" dont on constate une certaine recrudescence en Union soviétique.

C'est ainsi que la surveillance sera renforcée, notamment dans les grands centres, dans les stades, les jardins publics, et les clubs. Les pouvoirs de représentants de l'ordre seront accrus et des patrouilles spéciales de la milice motorisée vont être créés.

D'autre part, les infractions mineures commises par les "hooligans" seront plus sévèrement punies. Les responsables de désordre sur la voie publique seront internés administrativement pendant dix à 15 jours ou seront soumis à des travaux ré-éducatifs allant de un à deux mois. En cas de mauvaise conduite pendant l'internement administratif, le "hooligan" non-repenti verra sa peine augmentée de 30 jours et les récidivistes dans l'année seront condamnés à des peines de six mois à un an de prison. Le port d'un couteau ou d'une arme à feu sera sanctionné de 3 à 7 ans de prison.

Les conditions de l'internement administratif seront également modifiées. L'interné devra dorénavant payer sa nourriture et ne pourra s'offrir de "supplément" avec son argent personnel.

Il sera également privé de lettres et de colis et sera employé à des travaux sur la voie publique.

Quant à l'ivresse elle ne sera plus considérée comme une "circonstance atténuante" et des amendes sévères seront infligées à toute personnes trouvée en état d'ébriété sur la voie publique.

Enfin, les parents dont les enfants mineurs se seront rendus coupables d'actes de "hooliganisme" seront tenus pour pénalement responsables.

Suez nationalisé depuis dix ans

LE CAIRE — Le canal de Suez, dont la nationalisation par le président Nasser avait amené à ce moment l'attaque de l'Egypte par Israel, la France et la Grande-Bretagne, est maintenant la principale source de prospérité de l'Egypte.

Cette nationalisation est intervenue, il y a 10 ans. Au cours de ces dix années, le canal, tout au long de ses 108 milles, a été dragué et élargi. On projette de l'élargir encore pour permettre la circulation simultanée dans les deux sens, de le creuser plus pour recevoir les navires d'un tirant d'eau de 40 pieds.

Les prévisions de ceux qui croyaient les Egyptiens incapables d'administrer le canal ont été démenties par les faits: le trafic est passé de 14,000 navires en 1955 à 19,150 en 1965.

Lorsque les Egyptiens ont pris le canal en main, sur 205 pilotes il y avait 61 Français, 54 anglais et 40 égyptiens. Aujourd'hui il y a 230 pilotes égyptiens et quelques étrangers. En tout, sur les 11,400 employés seulement 300 ne sont pas des Egyptiens.

Le canal, qui abrège entre autres de 44 pour cent la distance par voie de mer entre Londres et Bombay, a été construit par Ferdinand de Lesseps et inauguré en 1869.

La nationalisation du canal, dramatiquement annoncée par Nasser dans un discours à Alexandrie, a été en partie causée par le refus des pays occidentaux de donner suite à une promesse de prêt pour aider au financement du barrage d'Assouan.

Pas lumineux dans la nuit

Une invention qui connaîtra rapidement des applications militaires vient d'être présentée par les chercheurs d'un laboratoire américain. Elle permet de détecter dans la nuit la plus sombre la présence d'un homme, grâce aux empreintes de ses pas rendues lumineuses par un produit chimique étalé sur le sol.

Ce produit, dont la composition n'a pas été révélée, s'étale comme de la peinture sur une route ou un chemin et il a la propriété de devenir lumineux au contact de l'oxygène. On le recouvre ensuite d'une mince couche de cire. Les pas d'un homme ou d'une troupe en marche écrasant cette pellicule de cire et découvrent la couche du produit argenté que l'on peut repérer à de très longues distances ou depuis un avion.

L'Expo annonce son programme de livrets-primes

Entrant maintenant dans la seconde phase de son programme de prévente, qui durera jusqu'au 28 février de l'an prochain, l'Expo offre en plus des passeports d'entrée, des livrets-primes.

Ces livrets-primes sont des livrets de coupons servant de billets d'entrée ou permettant d'acheter à prix réduit des repas, des breuvages ou encore le Guide officiel ou la Carte souvenir de l'Exposition. Reliés en carnets, ces coupons offrent aussi des rabais importants sur l'entrée ou la participation à diverses attractions.

Les adultes pourront se procurer deux sortes de livrets-primes, selon qu'ils possèdent ou non leur passeport d'entrée. Tous les livrets-primes sont conçus pour deux personnes. La première sorte comprend deux passeports d'un jour un coupon permettant de se procurer un Guide officiel ou une Carte souvenir, deux coupons de repas, huit coupons de transport et quatre coupons donnant accès aux manèges du parc d'attraction de La Ronde. Un tel livret, d'une valeur de $12 se vendra $8. L'autre sorte de livret, offerte aux visiteurs qui ont déjà leur passeport, contient tous les mêmes coupons sauf les passeports. Evalué à $5.25, il se vendra $3.80. Il y a aussi un livret sans passeport pour enfants qui est évalué à $4 et se vendra $2.90.

Les échanges commerciaux du Canada marquent un surplus

OTTAWA — Grâce à une augmentation de près du quart de nos exportations vers les Etats-Unis et les pays autres que ceux du Commonwealth, le Canada dispose d'un léger surplus dans ses comptes-marchandises pour la première moitié de l'année.

Les importations de l'étranger accusent une hausse de 16.9 pour cent (elles totalisent $4,759,800,000) contrebalancée par une hausse de 19.1 pour cent des exportations ($4,786,-000,000) par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Le Canada montre donc un surplus de $26,-800,000 comparativement à un déficit de $51,600,000 à la même date de l'an dernier.

Le commerce avec les E-Unis a particulièrement augmenté. Nos importations ont augmenté du cinquième durant la première moitié de l'année cependant que nos exportations ont augmenté du quart.

Notre commerce avec les Etats-Unis reste largement déficitaire ($551,200,-000 par rapport à $557,800,00 l'an dernier à la même date) mais la balance favorable de notre commerce avec les autres pays fait plus que couvrir ce déficit.

Les importations au cours du mois de juin ont été estimées à $899,200,-000 hausse de 13.2 pour cent sur les $794,700,000 de juin 1965.

Le Bureau fédéral de la statistique indique de plus, dans un bulletin qu'il a publié, que les exportations au cours du même mois ont été de $856,000,-000, soit 16 pour cent de plus que les $737,200,000 de l'an dernier. Le solde importateur s'est donc établi à $43,-200,000 comparativement à $57,500,-000 en juin 1965.

Les importations en provenance du Royaume-Uni en juin, ont atteint $49,-000,000, augmentation de 1.7 pour cent sur les $48,200,000 de juin 1965.

Au cours du semestre, les importations en provenance du Royaume-Uni se sont accrues de 9 pour cent et les exportations ont décliné de 2.9 pour cent.

Les achats de marchandises des autres pays du Commonwealth et des pays préférentiels se sont élevés à $41,500,-000 en juin, soit 11.6 pour cent de plus qu'un an plus tôt, ce qui a porté le total du semestre à $169,600,000 hausse de 7.3 pour cent sur les $158,100,-000 de l'an dernier.

Les exportations vers ces pays ont été évaluées à $33,900,000 en juin, soit 25.4 pour cent de moins qu'en juin 1965. et le total du semestre a accusé une baisse de 9.94 pour cent.

Les importations en provenance des autres pays ont peu augmenté en juin, passant de $149,500,000 à $150,000,-000 tandis qu'elles ont augmenté de 9.1 pour cent durant le semestre.

Les exportations vers ces pays se sont accrues de 28 pour cent durant le mois, et de 25 pour cent durant le semestre.

Mal au coeur

— Patient: Mais, docteur, je ne savais pas que j'avais un défaut au coeur!

— Voyez-vous combien il était utile que vous vous soyez adressé, à temps, à un médecin. Vous auriez probablement toujours continué à mener une vie joyeuse et vous seriez devenu un vieillard sans soupçonner même ce qui vous manque vraiment.

Gringalet raconte . . .



L'outre de miel

Jeannot se promène. Comme il gambade joyeusement, trois éléphants, trois gros vieux éléphants passent:

Le plus grand et le plus gros porte sur son dos une outre pleine de miel . . Quelques gouttes coulent sur le dos et les côtes du grand, gros éléphant.

— Gros-Père, voudrais-tu me porter? Je suis fatigué et je ne puis marcher plus longtemps, dit Jeannot boitillant sur ses pattes de derrière.

— Monte sur mon dos, Petit bout de trois fois rien! Tu es si peu de chose que je peux bien te porter. Petite bête insignifiante, saute sur mon dos, dit le grand, gros éléphant en s'agenouillant pour que Jeannot puisse sauter sur son dos.

Jeannot essaie de monter, mais il n'y a pas de prises et il n'arrive pas à se hisser sur la croupe de ce grand, gros éléphant.

— Relève-toi, Grand, gros Eléphant, je n'arrive pas à monter, laisse-moi grimper le long de ta queue.

Jeannot grimpe le long d'une jambe jusqu'à la hauteur de la queue qu'il attrape et de là arrive sur la croupe, juste derrière l'outre qui coule goutte à goutte.

Le grand, gros éléphant se remet en marche à la suite des deux autres. Jeannot s'empresse d'ouvrir l'outre et se gorge de miel, mais il laisse échapper un peu de ce liquide exquis.

— Qu'est-ce qui coule sur mon dos? dit le grand, gros éléphant du fond de sa longue trompe.

— Des gouttes de miel, Gros-Père, ton outre de miel était mal fermée, je la consolide.

Mais Jeannot en profite pour boire encore quelques gorgées de miel.

Ce miel est si exquis que bientôt Jeannot ne peut résister à la tentation. Il ouvre à nouveau l'outre de miel et boit quelques gouttes. Malheureusement il laisse encore couler de ce liquide.

— Qu'est-ce qui coule sur mon dos?

— Des larmes, Gros-Père. Les larmes du petit être charmant et fatigué que je suis.

— Voyons, à ton âge, il ne faut pas pleurer; console-toi.

— Je vais essayer, Gros-Père! Je crois que si tu m'envoyais quelques grosses pierres cela m'aiderait à me consoler.

— Quelle bonne idée, Jeannot! Tiens, attrape, avec ça tu pourras t'amuser à viser des oiseaux.

Jeannot prend les pierres que Gros-Père lui passe au bout de sa trompe. Peu à peu il finit par boire tout le miel que contenait l'outre. Il la bourre avec les pierres que lui passe Eléphant. Jeannot arrive même à les faire déposer par la trompe directement dans l'outre. Il s'amuse comme un petit fou.

Dès que l'outre est pleine, Jeannot se prépare à partir. Il juge, avec raison, que c'est plus prudent!

— Me voici arrivé, Gros-Père. C'est ici que je voulais me rendre. Merci de m'avoir porté jusque-là.

Jeannot se laisse glisser sur la croupe et le long d'une jambe. Il fait un profond salut aux trois éléphants et part à toutes jambes. Ses moustaches sont encore toutes blondes de miel et Jeannot les suce avec une mine gourmande.

Peu après, les trois éléphants arrivent chez eux. Toute la famille Eléphant se groupe autour d'eux.

C'est à qui agitera sa trompe avec grâce pour saluer les arrivants. Les mamans Eléphants poussent de petits barrissements gourmands. Les demoiselles Eléphants font onduler leur trompe en contorsions gracieuses et coquettes et les jeunes garçons Eléphants agitent leur trompe vigoureusement comme de grands gourmands qu'ils sont.

Un jeune éléphant décharge l'outre. Toute la famille Eléphant entoure l'outre pour tremper sa trompe dans le liquide doré.

Les plus jeunes trépignent d'impatience. Grand-Papa Eléphant s'approche de l'outre, l'ouvre et pousse un terrible barrissement.

— C'est trop fort, Gros-Père, ton outre ne contient pas de miel!

— Pas de miel! Comment cela?

— Regarde donc, elle est pleine de pierres!

— Pleine de pierres? Ah! gredin! bandit! C'est cette espèce de Jeannot-Lapin qui m'a joué ce vilain tour! s'écrie le grand et gros éléphant.

— Bien sûr, dit un de ses compagnons, tu l'as traité de petite chose insignifiante. Il a voulu te prouver que, quoique petit, il était aussi malin que n'importe qui!

— Partons à sa recherche, crient tous ceux qui depuis plusieurs jours attendent l'arrivée de l'outre de miel.

— Oui, partons tous!

Alors s'élève une grande clameur. C'est un bruit effrayant de barrissements, de piétinements. Dans leur hâte à se mettre à la poursuite de Jeannot, les grands et les gros éléphants culbutent les petits, trébuchent sur leur corps qu'ils ont renversé et tombent à leur tour.

C'est une mêlée de trompes, de pattes et de queues comme il s'en voit rarement dans une famille éléphant! Enfin chacun est sur ses pattes et court après Jeannot.

Pendant ce temps, ne se doutant de rien, Jeannot, assis sur son arrière-train, se régale tranquillemnt en suçant ses moustaches.

Soudain ses longues oreilles entendent le roulement d'une galopade effrayante.

— Malheur, les éléphants sont à ma poursuite! Où me cacher? Je n'ai pas le choix, ce trou, là, sous les racines de cet arbre, pourra peut-être me dissimuler. Il faudrait que j'aie le temps de creuser davantage pour être tout à fait à l'abri.

Mais non, il est trop tard. Le grand, gros éléphant a vu Jeannot s'enfiler sous les racines, il fait passer sa trompe entr'elles. Elle pénètre dans le trou et happe une patte de Jeannot.

— Gros - Père, tu crois tenir ma patte, n'est-ce pas? Eh bien! c'est une racine que tu tiens, dit Jeannot.

Le grand gros éléphant lâche la patte et prend une racine. Alors Jeannot crie:

— Tu me casses la patte, lâche-moi. Par pitié, je meurs!

Le grand, gros éléphant tire sur la racine encore plus fort. Pendant ce temps Jeannot creuse une sortie de l'autre côté de l'arbre. Tandis que le grand, gros éléphant tire sur la racine, Jeannot gagne un épais buisson où il se cache.

Il n'ose pas penser à la colère du grand, gros éléphant qui, pour finir, a tiré si fort sur la racine que celle-ci a cassé.

Gros-Père est tombé les quatre pattes et la trompe en l'air, faisant rouler derrière lui tous les grands et les petits éléphants.

Mais bientôt, tous les petits yeux des grands et des petits éléphants aperçoivent au bout de la trompe du Gros-Père, non pas une patte de Jeannot, mais un gros morceau de racine.

Jeannot-Lapin, Diablotin de la Brousse, Fernand Nathan, éd.

RETRAITE FERMEE A ST-ALBERT



Mme R. Lafleur

Une retraite fermée pour dames de langue française est organisée du 9 au 11 septembre prochain à l'Etoile du Nord de St-Albert. Les dames intéressées sont priées de se mettre en communication avec une des personnes suivantes:

St-Joachim: Mme Gilbert Gourdine (455-2359) ou Mme Léo Brault (488-0386);

Immaculée - Conception Mme Blair Doré (476-3482) ou Mme Henri Moquin (454-5023);

St-Albert, Mme R. Lafleur (599-7463);

St-Thomas, Mme L. Labonté (439-2629);

Ste-Anne, Mme Lévis Brodeur (489-8864).

Il est temps de faire vos réservations, ne l'oubliez pas!

DONNELLY

Ralliement de l'A.C.R.

Plus de soixante personnes ont assisté au Ralliement de l'Action Catholique Rurale qui s'est tenu dimanche après-midi dans notre Salle municipale. Mgr Henri Routhier, o.m.i., avait voulu souligner par sa présence l'importance qu'il accorde à ce mouvement.

M. l'abbé Gérard Bouchard de Montréal était l'invité d'honneur.

Mme Marguerite Dentinger, présidente-générale, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs et donna un rapport des activités pour l'année 1965-66. M. Bernard Boulet, président régional, fit ensuite les remarques d'usage, M. l'abbé René Bélanger, aumônier diocésain, donna un aperçu du programme à venir pour 1966-67 et M. l'abbé Gérard Bouchard clôtura ces heures si bien remplies en nous disant de sa chaude parole qu'il faut être de son temps car le Saint-Esprit, Lui, est moderne, Il n'est pas vingt ans en arrière.

Avant tout, pour réussir dans le mouvement, nous avons besoin d'être unis entre nous.

Etaient présents à ce court congrès des représentants de Guy, de Falher (M. l'abbé W. Dubé) de Girouxville, de Jean-Côté (M. l'abbé R. Tardif), de McLennan (R.P. M. Lavigne, o.m.i.) de Marie-Reine (R. P. Huguère, o.m.i.), de St-Isidore (R.P. L. Nadeau, o.m.i.) et de Donnelly, parmi lesquel notre curé, M l'abbé M. Baril.

Mariage:

Le 6 août dernier, le R.P. Elphège Fillion, o.m.i., bénissait le mariage de son frère, Gérard, fils de M. et Mme Joseph Fillion, avec Mlle Noëlla Croteau, fille de M. et Mme Arthur Croteau en l'église St-Joseph de Fort Kent.

Au nombre des assistants à ce mariage se trouvaient M. et Mme Joseph Fillion, M. et Mme Zoël Côté, M. et Mme Lévis Cloutier (Régine Fillion) et leurs filles Evelyne et Cécile, M. et Mme Elphège Boulet (Denise Fillion) et deux de leurs fils,

Les nouveaux mariés demeureront à Donnelly et nous leur offrons nos voeux de bonheur.

Fête

Une réunion intime organisée par ses enfants a eu lieu dernièrement en l'honneur de M. Joseph Fournier. Sauf Isidore qui demeure aux Etats-Unis et Lucien, agronome dans la province de Québec, tous les autres enfants et petits-enfants de M. Fournier étaient présents. La fête débuta par la célébration de la Messe, célébrée par le fils du héros de la journée, le R. P. E. Fournier, o.m.i., à laquelle assistaient M. et Mme Marcel larocque (Exilda), M. et Mme Philippe Fournier de Tangent, M. et Mme Léonard Fournier d'Edmonton ainsi que M. et Mme Edouard Fournier de notre paroisse.

Baptêmes:

Brian Gordon, fils de M. et Mme Marven Dupuis (Marion Verkljens); parrain et marraine, Bela Szabo et Kathleen Verkljens.

Rolande, fille de M. et Mme Roland Boucher (Jeanne Dion); parrain et marraine, Richard Dion et Sylvianne St-Laurent.

Diana, fille de M. et Mme Léo Montpellier (Annette Tanguay); parrain et marraine, M. et Mme Charles Vitanovic (Thérèse Tanguay).

Gilles, fils de M. et Mme Ilas Dion (Madeleine Sasseville); parrain et marraine, M. et Mme Alph. Dion.

Félicitations à tous ces heureux parents.

Malades:

Notre meilleur souvenir ainsi que nos ferventes prières vont à Mme Blanche Béland qui est toujours hospitalisée.

M. Jos Fournier a dû faire un court séjour à l'hôpital.

Mme Emella Fournier et M. J.-L. Paquette sont présentement hospitalisés. Nous leurs souhaitons un prompt retour à la santé et parmi nous.

Visiteurs et voyageurs

M. et Mme Sylvio Benoit et leurs enfants sont de retour d'un voyage dans les Rocheuses.

Mme Arthur Montpellier a visité ses parents de Montréal.

Mme Jeanne Paquette a rencontré ses parents de la Baie Comeau, P. Qué.

Etaient de passage dans notre paroisse, Soeur Catherine, c.s.c., supérieure du Couvent de Fort Kent, M. Adrien Côté, M. et Mme Paul Pilon (Juliette Côté) et leur famille d'Edmonton, M. et Mme Martin Albert de Saint-Albert et Mme M.-Louise Brunin des Etats-Unis.

Carnet de notes:

Donnelly possède maintenant son terrain de stationnement pour roulottes et nous notons que M. et Mme Réginald Bouchard ainsi que M. et Mme Frank Gruber y sont déjà installés.

Lamoureux

Décès de M. Adolphus Lamoureux à l'âge de 94 ans

Le 17 août dernier avaient lieu les funérailles de M. Adolphus Lamoureux, décédé le 14 août à l'âge de 94 ans. Les prières avaient été récitées la veille en l'église de Lamoureux; M. le curé R. Bérubé officiait aux funérailles.

Adolphus Lamoureux était né le 28 juillet 1872 à Sandy Hills, N.Y., fils de Napoléon Lamoureux et de Marie Rousseau. Lors du second voyage dans l'Est effectué par Joseph Lamoureux en 1882, Adolphus accompagna au retour son père et le reste du groupe des colons qui venaient dans l'Ouest, avec tout ce que cela comportait de risques lors des rencontres de tribus indiennes, et il dut marcher derrière les voitures de Winnipeg jusqu'ici. Et lorsqu'il arrivèrent enfin le 1er juin 1883, il était tombé six pouces de neige! Eventuellement le père du jeune Adolphus retourna dans l'Est, mais celui-ci demeura et travailla avec ses oncles.

Le 25 janvier 1898 il épousait Ernestine Dorais, soeur du curé de la paroisse, M. l'abbé Ernest Dorais, qui était venu prendre charge de la paroisse accompagné de son père et de sa mère, de son oncle et de ses cinq soeurs. Le voyage de noces des nouveaux mariés ne fut pas long: ils se contentèrent de traverser la rivière pour établir leur résidence dans une tente élevée au Fort Saskatchewan jusqu'à ce que leur maison soit prête. M. Lamoureux travaillait alors comme charpentier, un peu partout dans la région. C'est ainsi qu'il aida son oncle Amable à bâtir l'école du Creusot, en direction de Gibbons aujourd'hui.

Il accompagnait fréquemment l'abbé Dorais dans ses longues randonnées missionnaires jusqu'à Vegreville d'un côté de la rivière et jusqu'à Lafond de l'autre côté, visitant les groupes de colons catholiques éparpillés un peu partout.

En 1898, c'est lui qui creusa à la pelle le puits situé sur la propriété des Dames de Ste-Croix; en retour, l'abbé Dorais le gratifia d'un flacon de gin DeKuyper et il lui réserva trois lots au cimetière. C'est là qu'il repose lui-même ainsi que son épouse et sa fille aînée Germaine.

Le 14 janvier 1915, M. Lamoureux s'était enrôlé dans le 151e Battaillon de la Compagnie "B" de Fort Saskatchewan pour se rendre outre-mer; il fut ultérieurement décoré de la Médaille Militaire. En mars 1918 il revenait en Alberta et s'établissait au vieux Thérien, dans la paroisse St-Vincent.

De ses enfants, lui survivent aujourd'hui: Napoléon, fermier de la paroisse de Mallaig et Julienne qui a épousé M. Hormidas St-Arnault, ancien fermier de Goodridge et maintenant établi à Vancouver.

M. Adolphus Lamoureux s'était vivement intéressé et avait participé activement à la fondation de la paroisse de Mallaig. Il s'était aussi occupé de la construction du second presbytère à la demande du nouveau curé, M. l'abbé A. Ricard.

En 1941, il avait vendu sa terre à la famille Chartrand pour s'acheter une maison à Fort Saskatchewan. Après une période à White Rock, en Colombie, il était revenu en 1949 au Fort où il demeura jusqu'à la mort de son épouse le 14 janvier 1952. Peu après, à cause de cécité, il avait été hospitalisé à l'hôpital des Vétérans.

Un cortège de membres de la Légion canadienne de Fort Saskatchewan et de Mallaig accompagnait le cercueil de M. Lamoureux à sa dernière demeure, au cimetière.

SAINT-JOACHIM

Départ:

C'est avec regret que les paroissiens de Saint-Joachim ont appris le départ du R. P. Jules Bidault dont la nouvelle obédience l'appelle à la Maison de Retraites fermées de Saint-Albert. Nous *nous faisons l'écho de tous en assurant* le Père Bidault de nos ferventes prières pour le succès de l'important travail qui vient de lui être confié.

Retour à l'école

Tous les paroissiens sont invités à inscrire leurs enfants à l'école Grandin; c'est là la seule solution au problème auquel nous faisons face. Tous sont également encouragés à envoyer leurs enfants des classes plus élevés au Collège Saint-Jean ou à l'Académie Assomption.

Camp St-Joachim:

Notre camp paroissial est maintenant libre et tous les paroissiens qui aimeraient pouvoir s'en servir sont cordialement bienvenus. On vous demande de bien vouloir téléphoner au presbytère pour faire vos réservations.

Carnet de notes:

Sr Denise-de-Marie, a.s.v., autrefois institutrice dans la paroisse vient de prononcer ses voeux perpétuels à Nicolet. Félicitations.

Les Copines et leurs musiciens ont été enchantés de leur voyage à Régina, au Congrès de l'ACELF, où elles avaient été invitées à chanter ainsi qu'au Festival de Régina. Elles tiennent à exprimer leurs remerciements aux responsables de ces manifestations.

Mme A. Dusseault est revenue de Las Vegas où elle était en visite chez sa fille, Mme Léo Toupin.

Quelques dames de la paroisse étaient en voyage à Banff; ce sont Mmes Ray Meunier, Clément Lavallée et Normand Pétrin.

M. et Mme Altonen de Vancouver étaient en visite chez les familles Lavallée, Hittinger et Tellier.

Mlle Gloria Hittinger est de retour d'un voyage de deux semaines chez sa soeur Sylvia, Dr et Mme A. Courteau, à Swift Current en Saskatchewan.

Il n'y a pas de sot métier

LONDRES — Dans les rues de Londres, un nouveau balai fait merveille entre les mains d'une petite Irlandaise. Elizabeth Hefferman travaille dans le quartier Kensington, où habite la princesse Margaret. Elizabeth, qui préfère le surnom de Lizzie, dit qu'elle aime son emploi de balayeuse qui constitue un bon exercice, et de toute manière, elle préfère un travail à l'extérieur.

Il y a bien de petits ennuis, comme par exemple, quand les passants s'arrêtent pour la regarder avec étonnement. Et les vieilles dames s'apitoient sur son sort et lui suggèrent de se trouver un meilleur emploi.



Les maîtresses de maison, de l'Atlantique au Pacifique, se plaignent du coût sans cesse croissant des denrées alimentaires au pays, mais Mme J.L. O'Reilly de Toronto, elle, a décidé d'agir! Après avoir dû payer $1.20 pour ce navet, elle a décidé de l'envoyer au Premier Ministre Pearson, en même temps qu'une lettre lui faisant part de ses griefs. Elle lui demande, entre autres choses, comment il se fait qu'elle doive payer plus cher pour un navet cultivé en Ontario que pour un melon d'eau cultivé en Californie . . .

BEAUMONT

Mariage

Le 20 août dernier, en l'église St-Alphonse à Edmonton, Mlle Rita Dupuis unissait sa destinée à celle de M. Robert Bérubé, fils de M. et Mme Hervé Bérubé. Mlle Dupuis est la fille de Mme Annette Dupuis d'Edmonton.

La mariée était ravissante dans sa belle robe blanche confectionnée par sa mère alors qu'elle fit son entrée à l'église au bras de M. Philippe Dupuis.

Les filles d'honneur, toutes habillées de rouge, étaient Mlles Sharon Wagner, Irène Dupuis, Pauline Dupuis et Anita Bérubé. Les garçons d'honneur étaient: MM. Gérald Roqer, Johnny Oeccelli, Normand Bérubé et Roger Meunier.

La réception qui suivit réunit environ 250 invités. M. Laurier Gobeil agissait comme maître de cérémonie. La santé de la mariée fut proposée par M. Gérald Royer et fut suivie de chants exécutés par MM. Rousseau, Meunier et Houle.

Les mariés remercièrent chaleureusement tous et chacun et la soirée se termina par une danse qui dura jusqu'à minuit.

Après leur voyage de noces, M. et Mme Bérubé demeureront à Jasper Place où Robert travaille en compagnie de son père. Nous leur exprimons nos voeux de bonheur les plus sincères.

Malade:

M. le curé Jacob est présentement hospitalisé. Nous espérons qu'il puisse nous revenir bientôt et complètement rétabli afin de poursuivre son ministère parmi nous. Que Dieu nous le garde longtemps en bonne santé.

MARIE-REINE

Visiteurs

Plusieurs visiteurs sont venus au cours de la saison d'été et plusieurs familles ont le bonheur d'en recevoir encore: Parmi ceux-ci nous notons:

Mlle Pauline Dostie de Québec qui a visité son frère et sa famille, M. Bertrand Dostie.

M. Philippe Caron et Mlle Adrienne Caron de Matane, P. Qué., qui ont visité la famille de leur soeur et beau-frère, M. et Mme Fortunat Levasseur, ainsi que des cousins: la famille Edmond Chouinard et M. Léonard Chouinard.

Les familles Wilfrid, Lad et Ray Rodrigue sont heureuses d'avoir parmi elles en ce moment des amis de Montréal, M. et Mme Ed. Dufresne.

Départ . . . et retour

Au début de juillet, la famille Roland Gaboury nous quittait pour aller demeurer dans l'est; cette semaine, ils nous revenaient, heureux d'affirmer "qu'il fait bon vivre en Alberta."

Nous sommes heureux de les revoir et de leur dire bienvenue, ainsi qu'à tous nos visiteurs.

Cancer et cigarette semblent s'apparenter

LONDRES — Près de 30,000 personnes sont mortes du cancer du poumon en Grande-Bretagne l'année dernière, soit plus de 80 par jour, a déclaré M. Kenneth Robinson, ministre de la Santé, dans une réponse écrite aux Communes.

La cigarette est la principale cause de cette forme du cancer, a affirmé le ministre en se félicitant de l'augmentation "encourageante" du nombre des non-fumeurs, en particulier parmi les jeunes.

Dans le dédale du ciel, Icare surgira . . .

Le professeur Stuart Thomas Butler, physicien de l'Université de Sydney, en Australie, vient de préciser que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique étudient actuellement la possibilité d'utiliser une fusée équipée d'une ogive nucléaire dans le but d'empêcher en l'émiettant l'astéroïde "Icare" de s'écraser sur la Terre. Une collision Terre-Icare provoquerait un impact dont la puissance équivaudrait à 1,000 bombes thermonucléaires.

Un astéroïde est une petite planète dont le diamètre varie entre une fraction de mille et 500 milles. "Icare" pour sa part, mesure à peu près un mille de diamètre. M. Butler a déclaré que si le bolide ne modifiait pas sa trajectoire, il passerait à moins de 4 millions de milles de la Terre c'est-à-dire à "un jet de pierre' à l'échelle du cosmos. S'il fallait que l'astéroïde modifie sa course d'une fraction de pied, a ajouté le professeur, il s'écraserait sur la Terre en juin 1968.

Toutefois, deux spécialistes américains, M. Paul Herget, de l'Université de Cincinnati, et M. Gerald Clemence, de l'Université Yale, ont déclaré qu'il n'existait qu'"une chance sur un milliard" qu'"Icare" touche la Terre. Ils ont précisé que seul un "objet" de forte taille pourrait modifier la trajectoire du bolide et qu'un tel objet n'existe pas sur le chemin de l'astéroïde.

C'est la première fois qu'"Icare" passe "à proximité" de la Terre depuis qu'il a été découvert par l'astronome Baade en 1949. Il nous reviendra en 1987 à moins que . . .

Impressions d'un Japonais

Pas de maturité possible au Canada sans identité nationale

TOKYO — Le Canada n'atteindra sa maturité que le jour où il aura remporté un combat pour acquérir une identité nationale, affirme un jeune Japonais qui a étudié pendant deux ans au Canada.

Dans un livre de 204 pages intitulé: "Les études à l'étranger et moi", Misako Kaneko, âgé de 28 ans, note que "le Canada lutte pour devenir canadien au lieu d'un Canada français ou d'un Canada britannique".

Et il ajoute: "Le Canada ne jouira d'un brillant avenir uniquement s'il parvient à mobiliser une main-d'oeuvre plus considérable et à atteindre une production industrielle plus élevée qui lui permettra de développer ses abondantes richesses naturelles dans un Canada harmonieux."

Environ 3,000 exemplaires de ce livre ont été vendus durant les trois premiers mois qui ont suivi sa parution.

L'auteur est retourné dans son pays en novembre 1964 après avoir terminé un cours post-universitaire de deux ans en journalisme à l'université Carleton grâce à une bourse d'étude. Il est maintenant à l'emploi d'une firme japonaise se spécialisant dans la fabrication de remorques de camions. Il est responsable de la planification. Bien qu'il se soit spécialisé dans les relations publiques, Kaneko estime que la planification constitue un défi plus grand.

Influence américaine

Au cours d'un interview, Misako Kaneko a élaboré ses opinons sur l'avenir du Canada. "Je ne crois pas que l'avenir du Canada soit très brillant, si l'on en juge par ce qui se passe actuellement", avoue en toute franchise le jeune nippon.

"Le pays dispose d'énormes richesses naturelles dans le nord mais il a dû faire appel à des entreprises étrangères pour en assurer le développement.

"Des salaires plus élevés et des opportunités plus considérables attirent les jeunes techniciens canadiens outre-frontières de sorte qu'un Canada harmonieux n'est pas pour bientôt."

Dans son livre, le jeune écrivain ponais note que "le Canada est aujourd'hui totalement américanisé". Il signale les programmes américains à la télévision, ce qu'il appelle l'influence de Wall Street dans l'industrie canadienne et les ménagères canadiennes franchissant le 45e parallèle pour aller faire leurs emplettes.

BONNYVILLE

Visiteurs

Nos nouvelles de cette semaine comportent surtout des visites de quelques anciens de Bonnyville que nous avons été très heureux d'accueillir et que nous n'avions pas oubliés. Ainsi:

M. et Mme Petosa, qui nous ont quittés en 1922. Mme Petosa, née Dussault, fut durant plusieurs années institutrice à Durlingville et à l'école Philorum. Elle est encore en pleine santé et c'est avec beaucoup de plaisir qu'elle a revu quelques-uns de ses anciens élèves et ses amis. M. et Mme Petosa ont longuement visité l'Europe et ils ont contribué à amener au pays plusieurs parents de M. Petosa. A Bonnyville, ils visitaient particulièrement les familles Hétu et Mercier.

M. Alexandre Guillemette nous est arrivé à l'improviste de Montréal où il demeure depuis nombre d'années.

Un autre visiteur fut M. Paul Brunelle, fils de M. et Mme Léo Brunelle. Ils ont visité plusieurs parents et amis et ont trouvé le petit hameau de Bonnyville changé en une coquette petite ville.

Mme Alice Vallée a reçu la visite de sa fille Jacqueline et de son mari M. Kennedy de Montréal. A cette occasion Mme Vallée organisa une grande réception à son chalet avec chant et musique, bien entendu.

M. Raoul Lapointe accompagnait la famille de sa fille Eva et de son gendre dans un voyage qui les conduisit à Banff, la vallée de l'Okanagan et Vancouver. Ils en profitèrent pour visiter M. et Mme Marcel Croteau ainsi que des amis, particulièrement Mme Eva Larivière, Mlle Maximilienne ainsi que Raoul et son épouse à Vancouver.

Récents mariages:

M. Walter Ozero de LaCorey à Mlle Marguerite R. Vallée, fille de M. et Mme Emile David Vallée.

M. Victor Desnoyers, fils de M. et Mme Rosario Desnoyers à Mlle Bruenigg.

M. Bernard Purschk à Mlle Mary Pardell.

Les deux fils de M. et Mme Donat Dumont: le premier à Mlle Dumesnil et le deuxième, Arthur, à Mlle Thérèse Rondeau, fille de M. et Mme Jules Rondeau.

Nos meilleurs voeux accompagnent tous ces jeunes mariés.

Remerciements de la famille Roberge

Nous désirons remercier tous nos parents et amis qui nous ont manifesté leur sympathie et nous ont aidé lors du décès de notre mari et père.

Nous remercions très sincèrement les Religieuses de la Charité d'Evron de l'hôpital Saint-Louis et leur personnel, le Révérend Père G. Lassonde, o.m.i., et ses assistants, le Docteur Jean-Paul Bugeaud, ainsi que les Chevaliers de Colomb de Bonnyville et de Saint-Paul.

Zelpha Roberge
et famille.

GOUVERNEMENT
DE LA PROVINCE
DE L'ALBERTA
DEPARTEMENT
DES AFFAIRES
MUNICIPALES

VENTE A L'ENCAN DE TERRES

Avis est par les présentes donné que selon les stipulations de "The Tax Recovery Act", chapitre 334 R.S.A., 1955 les terres ci-dessous mentionnées seront offertes en vente par encan public, cette vente aura lieu au bureau du Département des Affaires Municipales, Edifice Provincial, Bonnyville, Alberta le vendredi 9 septembre 1966 à 2 heures de l'après-midi.

DISTRICT EN FRICHE 85

Pte. de Sec.	Sec.	Tp.	Rge.	M.	Area
S.E.	20	59	3	4	160.00

DISTRICT EN FRICHE 101

Pte. de Sec.	Sec.	Tp.	Rge.	M.	Area
N.E.	4	62	1	4	159.00
Pt. S.O.	15	62	1	4	154.47
(C. de T. 17-C-116)					
Pt. S.E.	28	62	1	4	145.80
(C.de T. 211-A-145)					
N.O.	35	61	2	4	158.00
S.O.	3	60	3	4	152.20
Pt. N.½	19	62	7	4	15.10
(C. de T. 9-R-167) (sud de la rivière)					
Pt. N.E.	19	62	7	4	131.50
(C. de T. 9-R-167) (nord-ouest de la rivière)					
Pt. N.O.	19	62	7	4	138.90
(C. de T. 9-R-167) (nord de la rivière)					
Pt. S.O.	19	62	7	4	11.40
(C. de T. 9-R-167) (nord de la rivière)					
Pt. N.O.	20	62	7	4	58.90
(C. de T. 10-R-167) (nord de la rivière)					
Pt. N.O.	20	62	7	4	83.70
(C. de T. 73-Z-150) (sud de la rivière)					
N.O.	22	62	7	4	160.00
Pt. S.E.	33	62	7	4	50.10
(C. de T. 104-W-173) (est de la rivière)					
S.E.	36	63	7	4	157.99
N.O.	3	64	7	4	160.00
Pt. S.O.	32	64	8	4	143.40
(C. de T. 227-E-196)					

Chaque morceau de terre mis en vente sera sujet à l'approbation du ministère des Affaires municipales sujet aussi à un prix de réserve de même qu'aux restrictions et conditions contenues dans les Certificats de Titre.

Réserve est faites des mines et minéraux.

Les termes et conditions de vente seront annoncés à la vente ou peuvent être obtenus du soussigné.

Le rachat de ces terres peut s'obtenir sur paiement de tous les arrérages de taxes plus les frais en tout temps avant la vente.

Datée à Edmonton, Alberta ce 8ème jour de juillet 1966.

A. W. Morrison,
sous-ministre.



MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

SOUMISSIONS

Des SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues aux bureaux du Directeur régional, Ministère des Travaux Publiques du Canada, 10225 - 100 avenue, Edmonton, Alberta, jusqu'à 11h.30 a.m.. (H.N.R.) le 9 septembre 1966 pour "TRAVAIL DE PILIERS ET DE TERRAINS POUR LA RELOCATION DES QUARTIERS DE LA GENDARMERIE ROYALE DE HAY RIVER, T.N.-O., PROJET 66-6-1."

L'on peut se procurer les devis et documents de soumission aux bureaux du Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100 avenue, Edmonton, Alberta, et ils peuvent être examinés aux bureaux de Hay River, Yellowknife, Fort Smith et Inuvik, T.N.-O.

Les soumissions devront être soumises sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en accord avec les conditions ci-dessus mentionnées.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

R. G. McFarlane
directeur régional
Ministère des Travaux Publics
du Canada,
Edmonton, Alberta, 19 août 1966
An. P.W. 347

Annonces classées

INSTITUTRICE DEMANDEE

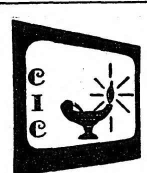
ont demande une institutrice pour les grades élémentaires pour le 1 septembre. Les salaires sont comme suit:

3250	3800	4400
4950	5900	6850

s.v.p. faire application à:
Gérard Dufour, sec.-trés.
Ste. Marie R.C. Separate School
District No. 36
Spirit River, Alberta
(B-31-8-66)

MAGASIN GENERAL ET RESIDENCE A VENDRE
(raison de santé)

Paroisse canadienne-française — environ d'Edmonton.
Prix demandé: $30,000.00.
Ecrivez:
C.P. 99
La Survivance
10010 - 109 rue
Edmonton



Cinéma et culture

Films à l'écran

THE TEN COMMANDEMENTS

Amé. 1956; 219 min. Drame biblique réalisé par Cecil B. de Mille avec Charlton Heston, Anne Baxter, John Derek.

Ce film nous raconte l'histoire du peuple hébreu depuis sa déportation jusqu'à la reconquête de sa liberté par Moïse qui les conduit vers la Terre Promise.

Nous pouvons constater une fois de plus comme c'est difficile d'exprimer les réalités spirituelles. La reconstruction historique est quasi-parfaite, mais nous aurions aimé y trouver un véritable témoignage de foi.

Appréciation morale: Pour tous.

* * *

KING OF KINGS

Amer. 1961; 168 min. Drame biblique réalisé par Nicholas Ray avec Jeffrey Hunter, Siobhan McKenna et Robert Ryan.

Ce film nous raconte l'histoire de Jésus: sa naissance, son baptême par Jean - Baptiste, sa vie publique, sa mort, sa résurrection et la fondation de son Eglise.

Nicholas Ray a conçu son film dans une esthétique de spectacle et non d'étude religieuse. L'ensemble reste superficiel, malgré la beauté des images et la réussite de certaines scènes. On peut regretter cependant la trop grande part de fiction et, notamment, l'importance accordée au personnage de Barabbas.

Appréciation morale: Ce film présente une vie du Christ tronquée et purement fantaisiste dans certaines de *ses parties. Adultes, des réserves.*

* * *

THE NANNY

Britan. 1965, 93 min. Drame réalisé par Seth Holt avec Bette Davis, Wendy Craig et William Dix, d'après le roman d'Evelyn Piper.

Le jeune Joe revient à la maison après un séjour dans une clinique psychiatrique à la suite de la mort de sa petite soeur dont on le croit responsable. Sa mère est ensuite transportée à l'hôpital: quelqu'un l'a empoisonnée et on accuse Joe encore une fois. Mais la lumière finira par se faire: la gouvernante de Joe est la coupable.

L'auteur avait en main tous les éléments d'un suspense valable. Par suite d'un scénario trop chargé, il n'a pu rendre suffisamment plausible l'histoire qu'il raconte.

Appréciation morale: Pour adultes.

Sécurité familiale

Bonne fête!

jeudi, 25 août
M. Jean Baudru, Hinton

vendredi, 26 août
M. Magella Boucher, Jean-Côté
M. René De Moissac, St-Paul
M. Raoul Lambert, Guy
M. Léon R. Lavoie, St-Isidore

samedi, 27 août
M. Hector Coutu, Brosseau
M. Berthin Dubé, Joussard
M. Jean Ménard, Plamondon
M. Jacques B. Moquin, Guy
M. Charles J. Ouellette, St-Paul

dimanche, 28 août
M. Alexandre Bérubé, Beaumont
M. Laurent Joly, St-Paul
M. Michel Langlois, Lamoureux

lundi, 29 août
Rév. Père Georges Chevrier, o.m.i., Edmonton
M. J.-Paul Albert Mercier, Valleyview

mardi, 30 août
M. Adolphis Gauthier, Plamondon

mercredi, 31 août
M. Bernard L. Montpetit, St-Albert

jeudi, 1er septembre
M. Léon Béland, Edmonton
M. Donat H. Dumont, Bonnyville
Mme Rita Gaucher, St-Albert
M. André Portelance, Tangente

La bibliothécaire du Yukon s'occupe de 17,000 lecteurs

WHITEHORSE — La bibliothécaire régionale pour le Territoire du Yukon s'occupe de la distribution des livres dans 58 centres, y compris les écoles et les camps des employés de mines.

Elizabeth Collyer est seule pour faire circuler les publications afin de satisfaire au besoin de lecture d'environ 17,000 personnes habitant dans une circonscription de 207,000 carrés. Les gens de cette région, peut-être plus encore que les citadins, consacrent beaucoup de temps à la lecture.

Les livres sont en grande demande, depuis les romans policiers aux bouquins universitaires.

Mme Collyer avait pris charge de la bibliothèque il y a cinq alors que son mari, officier de l'armée, avait été transféré à Whitehorse.

Cette bibliothèque contient une galerie d'art, une salle réservée à la musique et une autre pour la documentation concernant le Yukon. Pour remplir ses fonctions, Mme Collyer doit voyager beaucoup, parfois en avion au-dessus des régions désertes.

Cette femme de petite taille, mère de six enfants, trouve encore le temps de diriger une émission radiophonique pour enfants, sur le réseau national qui diffuse les programmes au Yukon.

A 109 ans, il fume 6 à 8 cigares par jour

KINGSTON Ont. — Un vieillard qui fume entre six et huit cigares par jour, a célébré son 109e anniversaire de naissance. M. John Green est également le plus vieil habitant de Kingston.

On connaissait très peu de l'histoire de M. Green avant qu'il ne soit hospitalisé dans un hôpital local voilà 12 ans.

Au moment de son admission à l'hôpital, il présenta ses documents prouvant son âge, mais on ne sait absolument rien de sa parenté.

Il semble qu'il ait été trappeur dans la région du lac Charlotte, situé à une quarantaine de milles au nordouest de Kingston.

Disparition de deux tableaux

NEW YORK — Deux toiles de maîtres un Reubens, "Jugement de Cambyse" et un Terborch, "Portrait de Johanna Quadacker Bannier" — valant plus de $3,000,000 et appartenant au marchand Lawrence Fleischman de la galerie Kennedy de New York ont disparu en transit entre Détroit et New York.

Les tableaux, qui faisaient partie d'une expédition d'objets d'art, avaient été expédiés le 9 juillet et c'est en déballant les colis arrivés à New York deux jours plus tard que leur disparition fut constatée.

Le F.B.I. assisté des policiers de New York et de Détroit, enquête.



Ce n'est pas tous les jours qu'on voit une photographie de personnes aussi près d'un castor. Il a fallu à Mme Mickelburg et à ses enfants plus de deux ans de patience pour apprivoiser ce castor qui a élu domicile dans un petit ruisseau du Nouveau-Brunswick, non loin de la ferme familiale. A heures fixes, M. Castor vient maintenant chercher sa ration de carottes!

Des artistes renommés se joindront à l'Association d'Opéra d'Edmonton pour "La Tosca"

L'Association d'Opéra d'Edmonton vient d'annoncer l'engagement de chanteurs de réputation mondiale pour la présentation de son prochain spectacle, "La Tosca", qui sera présenté à l'Auditorium du Jubilé d'Edmonton les 21 et 22 octobre.

Ces artistes viennent de compagnies d'opéra italienne et américaines.

Selon ce qu'annonce le président de l'Association, M. K.A. Robertson, le rôle principal a été confié à Maria Di Gerlando de la Compagnie d'Opéra de la ville de New York et qui est maintenant bien connue à Edmonton à la suite de ses performances des dernières années dans La Bohème et La Traviata. Chez les hommes, le rôle du Baron Scarpia sera tenu par Enzo Sordello, baryton de La Scala de Milan et celui de Cavaradossi sera chanté par l'excellent ténor Baldo dal Ponte qui s'est acquis une grande renommée à la suite de sa performance du printemps dernier à l'Opéra de San Francisco.

Plusieurs chanteurs d'Edmonton seront aussi appelés à chanter dans cette nouvelle production. Mentionnons Lucien Lorieau qui incarnera le rôle d'Angelotti, Robert Norris qui personnifiera le sacristain et Kathryn Forrest qui sera la bergère. David Galbraith jouera le rôle de Spoletta, Merla Aikman et Maurice Lorieau agiront à titre de remplaçants.

La production de La Tosca sera sous l'habile direction d'Irving Guttman qui avait accompli un travail remarquable dans La Bohème au printemps dernier, et les décors ont de nouveau été confiés à Gail McCance. La direction de l'orchestre a été confiée à Richard Karp, directeur général des Compagnies d'Opéra de Pittsburgh et de Mexico, et les choeurs seront sous la tutelle de Mlle Sandra Munn, assistante-professeur du Département de la Musique de l'Université de l'Alberta; on lui reconnaît aussi une grande expérience comme accompagnatrice et instructeur acquise au cours de stages à New York et dans l'Est du pays ainsi qu'à l'Ecole des Beaux-Arts de Banff. Mlle Munn est graduée de l'Ecole de Musique Juilliard de New York et directrice du choeur Da Camera d'Edmonton.

Le président de l'Association, M. Robertson, a de plus annoncé que la participation de son organisme au Festival du Canada, à l'occasion du centenaire, se fera par la présentation de "Faust" de Charles Gounod à l'Auditorium du Jubilé les 25 et 27 janvier 1967.

Irving Guttman dirigera alors une véritable pléiade d'artistes. Le rôle-titre sera confié à Ermanno Mauro d'Edmonton qui est présentement aux études au Conservatoire Royal de Musique grâce à l'obtention d'une bourse de l'Edmonton Opera Guild. Richard Cross s'est vu confié le rôle de Mephisto et l'une de nos jeunes Canadiennes les plus prometteuses, Heather Thompson, personnifiera Marguerite. Les artistes d'Edmonton qui se joindront à eux sont: Glyn Williams (Valentin) et Merla Aikman (Martha), ainsi que Lucien Lorieau (Wagner) et Kathryn Forrest (Siebel). Comme nous l'avons dit, Faust sera aussi mis en scène par Irving Guttman et c'est Brian Priestman qui dirigera l'orchestre.

Nouvelles hypothèses sur les effets de la thalidomide

OTTAWA — Des recherches scientifiques sur la thalidomide qui aurait provoqué la naissance d'enfants difformes en 1961 et 1962, indiquent qu'il y a peut-être relation entre la façon dont la drogue a été prise par les femmes enceintes et les infirmités des bébés qui en ont résulté.

Selon quatre savants, qui ont participé à ces expériences, des tests sur des lapins ont démontré que des injections intraveineuses de thalidomide n'avaient pas eu d'effets notables sur les petits. Toutefois, lorsque le médicament était administré oralement, les difformités apparaissaient chez les nouveau-nés.

D'après eux, certaines réactions chimiques qui se produiraient dans l'appareil intestinal, seraient peut-être la cause des infirmités innées.

Ces constattations sont rapportées dans le magazine bimensuel "Science", publié par l'Association américaine pour l'avancement de la science.

Le mois dernier, deux autres savants ont annoncé qu'ils avaient produit les mêmes difformations que chez les humains en administrant la thalidomide à des babouins femelles.

A la suite des nombreux cas de bébé, infirmes, la thalidomide a été interdite au Canada et ailleurs, sauf pour les recherches. Au Canada, au moins une organisation de recherches sur le cancer a fait usage de la thalidomide. Les résultats des expériences n'ont pas encore été rendus publics.

Catherine Sauvage chante Vigneault

QUEBEC — La célèbre interprète française Catherine Sauvage vient d'enregistrer à Paris un microsillon entièrement consacré aux compositions du chansonnier et poète québécois Gilles Vigneault.

C'est la première fois qu'un interprète européen enregistre un disque entièrement consacré à l'oeuvre d'un chansonnier québécois.

Selon des informateurs dans la ville lumière, qui ont entendu les bandes d'enregistrement, le disque aura sûrement l'effet d'une "bombe" sur le public français, quand on le lancera, en septembre.

Catherine Sauvage, qui donne actuellement un tour de chant à Paris, commence son spectacle par la chanson "Tam di delam...." de Vigneault.

Les Français semblent déjà "emballés" par l'oeuvre de Vigneault, si l'on en croit l'enthousiasme de l'auditoire au tour de chant de Catherine Sauvage.

Jacques Douay et Colette Renard ont déjà inscrit à leur répertoire quelques chansons de Vigneault, mais il semble que ce soit Catherine Sauvage qui installe définitivement la chanson du Québec en Europe et qui fera peut-être de Vigneault une tête d'affiche là-bas.

Vigneault doit quitter Québec pour Paris, en octobre prochain, pour y faire son grand départ européen à "Bobino", en plus de donner des spectacles en province.

Le mois dernier, il est revenu de Paris, après y avoir enregistré un nouveau disque qu'il lancera prochainement.

A CBXT et CBXT-1

Programmes français

Pauline Julien chante Raymond Lévesque

Raymond Lévesque est bien connu de tous. C'est un poète, et, ce qui nous intéresse encore plus aujourd'hui, c'est un poète de la ville. Il est de la lignée des François Villon, des Aristide Bruant et des Francis Carco. Saisi par la cruelle beauté de la ville, il l'illustre dans ses chansons, attrapant au vol cette réalité fuyante qui fait les métropoles.

Pour chanter Raymond Lévesque et surtout pour en donner à ses chansons une valeur, un poids qui peut nous donner froid dans le dos, il y a une excellente interprète, l'amie des bons et des mauvais jours, Pauline Julien.

Pauline et Raymond ont connu cette vie extraordinaire, faite de succès et de désenchantement, celle du chansonnier, à Paris. Tous les deux, à la même époque, ont connu les petites boîtes à chansons de la Rive gauche: l'Ecluse, la Colombe, l'Abbaye, l'Echelle de Jacob.

C'était une merveilleuse façon d'apprendre son métier, et Pauline autant que Raymond nous l'ont abondamment montré.

Réunir le compositeur et l'interprète pour l'émission Mon pays, mes chansons et les faire tourner à Montréal et dans l'île Sainte-Hélène, c'était une façon de nous remettre à l'esprit la poésie de la ville.

Toutes ces chansons, qui s'appellent **Maison de santé, Dans la tête des hommes, Blouson noir, le Suicide, Douces fées, Lettre de mon moulin et les Trous de la ceinture** s'habillent avec la somptuosité des néons, le clinquant et l'attrait des comptoirs de zinc, le reflet humide de la rue lavée par la pluie.

Cet univers citadin est à sa place dans le cadre de l'émission **Mon pays, mes chansons**, et le réalisateur Anton de Watter l'a tout de suite compris.

A cette émission, vous découvrirez, à travers la poésie de Raymond Lévesque, chantée par Pauline Julien, tout le nouveau visage de Montréal.

Un visage qui a le goût de la mer lorsqu'on longe le port, qui a un goût de misère et un goût de richesse, un goût de goudron surchauffé dans la mollesse de l'air que ne parviennent pas à rafraîchir les arbres trop peu nombreux qui jalonnent les rues.

Mon pays, mes chansons, une émission que vous pourrez voir à la télévision de Radio-Canada, dimanche 28 août à 10 heures de l'avant-midi.

Le chapelet à CHFA

AOUT

24—Les Familles Louis Normandeau et Eloi Petrin d'Edmonton
25—La famille de Mme Wilhelemina Turcotte et Fils de Guy
26—Un paroissien Paroisse de l'Immaculée Conception d'Edmonton
27—La Famille de M. Joseph Gratton de St-Vincent
29—La Famille de M. James E. Enright d'Edmonton
30—La Famille Arthur Lambert de Bonnyville
31—Les Veillards du Foyer Youville de St-Albert

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

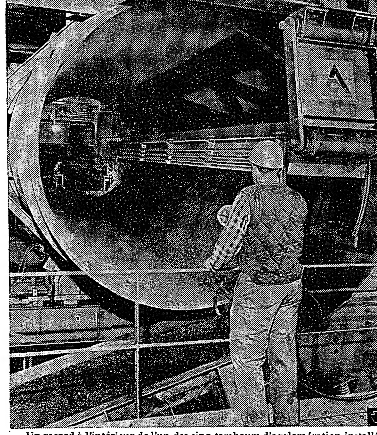
Nom ....

Adresse ....

....

Mettre en boules...

un jeu pour le tambour



Un regard à l'intérieur de l'un des cinq tambours d'agglomération installés à la compagnie Eveleth Taconite nous révèle comment ce cylindre tournant de 30 pieds de long accomplit son oeuvre. Des concentrés de fer d'une qualité accrue s'agglomèrent en boulets humides de la grosseur d'un marbre contenant plus que 63 pourcent de fer. Ce tambour fait partie du système de "Fours à Gril" manufacturé par Allis-Chalmers pour l'usine de ballage des grandes usines de raffinage de taconite près de Forbes dans le nord-est du Minnesota où l'on compte traiter 1.6 millions de tonnes de minerai chaque année. Les usines Fairlane dont les compagnies Ford Motor et Oglebay Norton se partagent la propriété, on été inaugurées récemment. Ce système de ballage d'Allis-Chalmers est le premier en son genre dans la région de Mesabi, s'ajoutant à 14 autres déjà installés ou en voie d'installation à travers le monde, et dont la capacité totale s'élève à 19 millions de tonnes de boulets de minerai de fer par année.

Les gagnants de la semaine au Ranch 680 de CHFA

LUNDI
M.-L. Germain, Breynat
Mme Z. Plamondon, Plamondon
Mme M. Baglot, Breynat
Mme A. Racine, St-Albert
Rde S. Marie-Jeanne, McLennan
Mme A. Gauthier, Gourin
Mme M. Jacques, St-Paul
M. R. Sylvestre, Tangent
M. L. Dionne, Edson

MARDI
Mme M. Labbé, Edmonton
M. P. Sylvestre, Tangent
Mlle L. Boudreault, Edmonton
Mlle M. Bédard, Tangent

MERCREDI
M. B. Jacques, St-Paul
Mme A. Létourneau, St-Paul
Mme R. Nadeau, Québec
Mme L. Mayer, Edmonton
M. H. Bois Delacroix, Athabasca
M. O.-J. Bachelet, Brosseau
Mme A. Boivin, Maillardville

JEUDI
Mme M. Labbé, Edmonton
Mme G. Bélanger, Edmonton
Mme L. Mayer, Edmonton
Mme P. Boulanger, Drayton Valley
Mme Z. Plamondon, Plamondon
Mme M. Oberkirsch, Brosseau
M. J. Mayer, Edmonton
Mme P. Gingras, Edmonton
Mme A. Germain, Breynat
M. E. Ulliac, Gourin

VENDREDI
Mme J.-A. Therrien, Edmonton
Mlle M. Houle, Montréal
M. J. Germain, Breynat
Mme E. Couture, Edmonton
Mme H. Brulotte, Guy
Mme E. Routhier, Gourin

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 29 août au 2 septembre 1966)

LUNDI, Jean Galot, S.J.,
"Je suis resté fidèle malgré tout."

MARDI, Réal Hogue, S.M.M., "Comment perd-on la foi?"

MERCREDI, François Ader, S.J., "Une autorité qui libère."

JEUDI, Françoise Falisse,
"Se vouloir complémentaires, s'accepter différents."

VENDREDI, Jean Bouchard, S.J.,
'Grande variété de laïcs missionnaires."

CHFA — 680 — 10h.15 a.m.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Vie féminine...

Haricots verts ou haricots jaunes ? Votre choix...

De juillet à septembre, les haricots jaunes et verts occupent une place de choix dans les étalages multicolores de légumes. Ces haricots poussent abondamment au Québec et en Ontario. Seulement environ 25 p. cent de cette production est vendue à l'état frais tandis que le reste est congelé ou mis en conserve. En effet, les haricots cultivés au Canada sont surtout destinés à la transformation.

Les haricots frais sont nutritifs: ils fournissent vitamines et minéraux. Si vous désirez, Madame, garder une taille fine, vous serez heureuse d'apprendre qu'une tasse de haricots frais ne fournit que 36 calories.

Les haricots frais sont fermes, lisses, croquants et cassent avec un bruit sec lorsqu'on les plie entre les doigts. Une livre de haricots permet de servir 3 à 4 portions. Comme tous les légumes d'été, les haricots sont périssables et ils sont meilleurs si on les cuit aussitôt que possible après la cueillette. S'il vous est impossible de les faire cuire immédiatement, placez-les dans des sacs à l'épreuve de l'humidité ou dans des contenants hermétiquement fermés et déposez-les au réfrigérateur. Lavez et parez les haricots juste avant la cuisson.

Les haricots frais sont parmi les légumes les plus populaires; ils sont délicieux parsemés de noisettes de beurre et assaisonnés de sel et de poivre. Toutefois, pour apporter de la variété vous pouvez servir les haricots nappés d'une sauce. Les trois recettes suivantes proviennent des cuisines expérimentales de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada.

Mayonnaise à la moutarde

Incorporer 2 à 3 c. à thé de moutarde préparée, 3 c. à table de lait et 1 c. à thé de jus de citron à une tasse de mayonnaise. Verser sur des haricots cuits égouttés et chauffer 2 à 3 minutes. Au moment de servir, on peut ajouter 1/3 tasse d'amandes grillées, hachées. Quantité: 1¼ tasse, suffisant pour 6 tasses de haricots cuits.

Sauce à la crème sure

Faire fondre 3 c. à table de beurre; incorporer 3 c. à table de farine, ½ c. à thé de sel et ¼ c. à thé de thym. Ajouter graduellement, tout en brassant, ¾ tasse d'eau de cuisson des haricots. Ajouter ¾ tasse de crème sure et 1 c. à thé de raifort. Cuire en brassant constamment jusqu'à ce que la sauce épaississe. Incorporer 2 c. à table de persil haché et servir sur les haricots chauds. Quantité: environ 1½ tasse de sauce — suffisant pour 6 tasses de haricots cuits.

Haricots et bacon

Couper 4 tranches de bacon en morceaux de ½ pouce et faire frire jusqu'à ce que croustillant. Ajouter 2 oignons moyens tranchés et sauter jusqu'à ce que légèrement dorés. Ajouter 2 tomates moyennes, coupées en morceaux, ¼ c. à thé de sel et ⅛ c. à thé de poivre. Couvrir et cuire jusqu'à ce que les tomates soient tendres. Ajouter 1 livre de haricots cuits, coupés en morceaux d'un pouce et réchauffer. 6 portions.

LES PECHES

Saviez-vous que les pêches ont plus de 4000 ans? Au début, on cultivait les pêchers en Chine, où ils servaient de bois de chauffage. Plus tard, la culture des pêchers s'étendit à la Perse et de là, aux pays du sud de l'Europe. Plus tard, les Espagnols introduisirent les pêches en Amérique. En Ontario, elles existent depuis environ 170 ans.

Les premières pêches à arriver sur les marchés locaux ce mois-ci seront les meilleures pour les desserts. Les pêches mûres devraient être réfrigérées, tandis que les jaunes ou les vertes devraient être laissées à mûrir à la tempérautre de la pièce.

Les pêches destinées à la congélation et à la mise en conserve seront à leur meilleur dans la plupart des marchés vers la fin d'août jusqu'à la fin de septembre.

Le gouvernement fédéral a établi deux catégories de qualité pour les pêches; Canada no 1 et Canada domestique. Les pêches de la catégorie Canada no 1 sont cueillies à la main; bien conformées, elles sont de maturité et de grosseur uniformes. Les fruits doivent être exempts de piqûres d'insectes, de meurtrissures, ou autres défauts ou maladies.

Servez les pêches de diverses façons:

— Comme fruit au déjeuner: nature ou en tranches sur des céréales avec sucre et crème. Ou encore, servez les pêches dans du sirop sur tranches de pain grillé.

— Comme mets principal: garnissez les moitiés de pêches de fromage cottage, de salade de poulet ou de jambon. Garnissez d'une touffe de persil et servez dans des coupes de laitue.

— Comme entrée: servez des pêches en tranches ou en cubes mêlées à d'autres fruits.

— Sur des crêpes ou des gaufres: incorporez des pêches en dés à la détrempe (ou préparation) ou déposez, par cuillerées sur des gaufres chaudes.

— Gâteau fourré aux pêches: préparez une riche pâte à biscuits, découpez en cercle et faites cuire. Divisez en deux et fourrez des pêches tranchées et sucrées. Servez immédiatement avec crême fouettée ou crème glacée.

— Pêche melba: le dessert était fait, à l'origine, d'une demi-pêche sur de la crème glacée à la vanille, le tout recouvert d'une purée de framboises et saupoudré de miettes de macarons. Variez cette recette en alternant tranches de pêches, crème glacée et petits fruits frais ou confiture. Servez dans une coupe à parfait. Décorez de crème fouettée.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont expérimenté une recette de tarte aux pêches (deep-dish) et tarte chiffon aux pêches.

* * *

Tarte aux pêches

- Pâte brisée pour 1 tarte de 9 pouces
- 5 tasses de pêches tranchées
- 1 c. à table de jus de citron
- ¾ tasse de sucre
- ¼ tasse de farine OU 2 c. à table d'amidon de maïs
- ⅛ c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de cannelle ou de muscade
- 1 c. à table de beurre

Peler les pêches, les trancher et les arroser de jus de citron. Mêler sucre, farine, sel et épice. Incorporer cette préparation aux pêches. Verser dans l'assiette à tarte et parsemer de noisettes de beurre. Couvrir de pâte brisée. Cuire au four à 425°F, 25 à 30 minutes. 6 portions.

Note: On peut aussi préparer 6 tartes individuelles; dans ce cas, cuire au four à 425°F, 15 à 20 minutes.

* * *

Tarte chiffon aux pêches

- 1 abaisse de tarte de 9 pouces
- 1 enveloppe de gélatine (1 c. à table)
- 2 c. à table d'eau froide
- 2 c. à table de jus de citron
- 1½ tasse de pêches en purée (environ 4 pêches)
- ¼ tasse de sucre
- 2 blancs d'oeufs
- ¼ c. à thé de sel
- ¼ tasse de sucre
- ½ tasse de crème à fouetter, fouettée

Cuire l'abaisse et la refroidir. Faire gonfler la gélatine dans l'eau froide et le jus de citron, 5 minutes. Faire dissoudre au-dessus de l'eau bouillante. Peler les pêches, les couper en dés et les réduire en purée à la main ou au mélangeur électrique (blender). Ajouter, en brassant, ¼ tasse de sucre et la gélatine dissoute aux pêches en purée. Refroidir jusqu'à ce que le mélange soit presque pris.

Fouetter les blancs d'oeufs et le sel jusqu'à ce qu'ils soient fermes mais non secs. En continuant de fouetter, ajouter graduellement ¼ de tasse de sucre. Incorporer délicatement la meringue dans la préparation à la gélatine puis incorporer la crème fouettée. Verser la préparation dans la tarte déjà cuite et refroidir jusqu'à ce que ferme. environ 2 heures. Si désiré, décorer de tranches de pêches et de crème fouettée. 6 à 8 portions.

La pêche s'adapte à de nombreuses préparations

Délicieuse quand elle est servie nature, la pêche sert aussi à de nombreuses préparations culinaires. Si on la traite à l'acide ascorbique pour en préserver le noircissement, on peut ensuite la mettre en conserve, ou la congeler en prévision des jours gris de l'hiver.

Les pêches "à noyau non adhérent" sont maintenant disponibles. Elle proviennent en majorité de la péninsule de Niagara ou de la Colombie-Britannique. Ainsi, ces fruits de haute qualité sont envoyés par tout le Canada. Au préalable, elles sont classées par catégorie "surchoix", "catégorie 1" et "catégorie 2".

Les pêches fragiles, nécessitent des soins attentifs. Elles doivent être utilisées le plus tôt possible après l'achat. Les pêches muries à point se conservent bien au réfrigérateur. Les autres doivent être placées à la température de la pièce et à l'abri des rayons de soleil.

Tartelettes glacées aux pêches

- 3 pêches moyennes
- ½ tasse d'eau.
- ½ à 2/3 tasse de sucre pincée de sel
- 1 tasse de pêches tranchées mince
- 4 c. à thé d'amidon de maïs
- 2 c. à table d'eau froide
- 6 croûtes de tartelettes

Blanchir et peler les pêches moyennes. Diviser en deux et dénoyauter. Faire chauffer l'eau, ajouter le sucre, le sel et les demi-pêches. Couvrir et faire mijoter 1 ou 2 minutes selon la fermeté des pêches. Retirer les pêches et les faire égoutter sur un treillis. Au sirop, ajouter les pêches tranchées, couvrir et faire bouillir doucement jusqu'à ce qu'elles soient très tendres, environ 5 minutes. Passer le tout à travers un tamis. Mesurer et, si nécessaire, ajouter assez d'eau pour obtenir 1¼ tasse. Délayer l'amidon de maïs avec les deux cuillerées à table d'eau froide, ajouter le sirop de pêche et faite cuire en remuant jusqu'à ce que le mélange soit épais et transparent, 3 à 4 minutes.

Refroidir légèrement. Verser 1 cuillerée à table de cette glace dans chaque tartelette, y placer une demi-pêche, la partie ronde en dessus. Couvrir de glace. Refroidir. 6 portions.

NOTE — Pour des tartelettes plus grandes, utiliser des rondelles de pâte de 4½ pouces de diamètre.

Pouding rapide aux pêches

- 1 tasse de farine
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- 2 c. à thé de sucre
- ¼ c. à thé de sel
- 2 c. à table de beurre
- ½ tasse de lait
- 1½ tasse de pêches en dés
- 1 tasse de cassonade
- 1½ tasse d'eau bouillante
- 2 c. à table de beurre

Mêler et tamiser les ingrédients secs. Couper le beurre dans les ingrédients secs de façon à obtenir une texture assez grossière. Ajouter le lait et les pêches en dés et bien mêler. Verser dans une plat à four profond, beurré, d'une capacité de 6 tasses. Mêler cassonade, eau bouillante et beurre puis verser sur le pouding. Faire cuire dans un four modérément chaud (345°F), jusqu'à ce que la surface soit dorée, environ 40 minutes. 4 à 6 portions.



En août on célèbre les sandwichs

Ces sandwichs chauds sont tout désignés pour les goûters devant la télévision ou pour les repas sur le patio. Servez-les accompagnés d'une salade croustillante et d'un breuvage rafraîchissant. Voici quelques suggestions:

Petit pain chaud en sandwich (à gauche) — un pain croûté farci de tranches de fromage et de lanières de piment vert.

Petit pain "Mets Principal — Dessert" (en haut) — un pain de forme allongée, farci, à une extrémité, de boeuf salé et fumé et à l'autre, de fromage à la crème et d'ananas.

Petits pain chaud en sandwich (à droite) — farci d'une préparation au jambon.

Sandwich de poulet au four — un demi-muffin recouvert d'une tranche de tomate et de chapelure.

Ces sandwichs peuvent être préparés et réfrigérés d'avance. Au moment de servir, il n'y a qu'à les griller.

En août, on célèbre les sandwichs

Les sandwichs ou petites bouchées délicates que l'on servait à l'heure du thé ont fait place depuis quelques années aux sandwichs plus substantiels. On dit souvent que c'est la sauce qui fait la salade. On peut aussi affirmer que c'est la garniture qui fait les sandwichs. De nos jours, la vogue est aux garnitures substantielles et bien souvent les sandwichs servent de mets principal.

Les sandwichs sont délicieux, qu'ils soient chauds ou froids, à une ou deux tranches de pain, faites sur pain grillé ou petits pains croûtés. Si on les sert comme mets principal, l'idéal est de les accompagner de salade de chou ou de salade verte.

Variez le pain et les garnitures. Vous n'avez que l'embarras du choix: pain blanc, pain de blé entier, pain de seigle, "pumpernickel", pain français, pain aux fruits, pain aux raisins. Il en est de même pour les garnitures.

Voici quelques garnitures de sandwichs:

Fines lanières de steak de boeuf ou de rôti de boeuf, assaisonnées de sauce au beurre et au raifort sur petits pains. Le tout garni de champignons sautés et de rondelles de piment vert.

Boeuf salé et fumé (corned beef) et salade de chou sur pain de seigle et garni de cornichons au fenouil.

Fèves au lard et petits morceaux de bacon croustillant sur pain à hamburger, le tout garni de rondelles d'oignons.

Jambons haché ou bacon et oeufs brouillés sur rôties.

Tranches de pain grillé d'un seul côté sous le grilloir, tartinées (du côté non grillé) de beurre, de mayonnaise et d'achars aux cornichons. Le tout recouvert d'une tranche de jambon, puis d'une tranche de fromage transformé et placé sous le grilloir jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

Poulet chaud nappé de sauce barbecue sur petit pain beurré.

Pour souligner le mois d'août, mois des sandwichs, la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous offre quelques recettes de sandwichs chauds.

Petits pains chauds en sandwichs

- 6 pains de forme ovale beurre
- 2 boîtes (2¼ onces chacune) de jambon haché en conserve
- 2 c. à table d'olives hachées
- ¼ tasse de concombre haché
- 2 c. à table de mayonnaise
- 6 tranches de fromage transformé
- 24 tranches minces de piment vert

Pratiquer 4 incisions sur le dessus des petits pains de façon à former deux "X"; beurrer les incisions.

Mêler jambon, olives, concombre et mayonnaise. Remplir de ce mélange les incisions de 3 des petits pains.

Couper le fromage en quartiers. Insérer une tranche de fromage et une mince tranche de piment vert dans les incisions des 3 petits pains qui restent. Faire chauffer à four modéré 350°F, environ 10 minutes.

Sandwichs de poulet au four

- 1½ tasse de poulet cuit, en dés
- ¼ tasse de céleri en dés
- 1 c. à table d'oignon vert haché
- 2 c. à table de noix hachées, émondées
- ½ c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- ¼ tasse de mayonnaise
- 4 muffins beurre
- 8 tranches de tomate
- 1/3 tasse de chapelure beurrée

Mêler poulet, céleri, oignon, noix, assaisonnements et mayonnaise. Diviser les muffins, les tartiner de beurre et de la préparation de poulet. Recouvrir chaque moitié d'une tranche de tomate et saupoudrer de chaplure. Réchauffer le grilloir 5 minutes. Faire griller à 6 pouces de la source de chaleur jusqu'à ce que dorés, environ 5 minutes. 8 sandwichs.

PETITS PAINS

- 2 tasses de boeuf salé et fumé (corned beef), haché
- 2/3 tasse de tomate hachée
- 1 tasse de laitue hachée fin
- 1½ c. à thé de moutarde préparée
- ⅛ c. à thé de poivre
- ½ tasse (4 onces) de fromage à la crème
- ½ tasse d'ananas écrasés et égouttés
- ¼ tasse de noix hachées
- 6 petits pains à saucisse fumée petits cornichons et noix, pour garnir

Mêler boeuf salé et fumé, tomate, laitue, moutarde et poivre. Défaire le fromage en crème. Y incorporer ananas et noix. Refroidir les deux préparations. Diviser les pains sur la longueur et évider les centres. Remplir les deux tiers du centre évidé de garniture à la viande et le dernier tiers de garniture à l'ananas. Fermer le sandwich. Décorer de petits cornichons la partie à la viande et de noix la partie au fromage.

Sandwichs au fromage

- 12 tranches de pain de blé entier, grillé beurre mayonnaise
- 1½ tasse de feuilles de laitue, déchiquetées
- 12 tranches de tomate
- 12 tranches de bacon croustillant
- 1½ tasse de sauce au fromage
- 6 cornichons sucrés

Enlever les croûtes du pain grillé. Tartiner de beurre et de mayonnaise. Placer laitue, tomate et bacon sur 6 tranches de pain grillé. Couvrir des tranches qui restent. Napper chaque sandwich de sauce au fromage et garnir d'un cornichon sucré. 6 sandwichs.

Contre les méfaits de la belle saison

L'été n'apporte malheureusement pas que des joies, surtout aux enfants entre cinq et dix ans. Il est difficile de leur faire doser leur jeux en plein soleil, et en moins de deux vous constatez qu'ils ont pris une insolation ou qu'ils ont un accès de lichen vésiculaire. Comment oublier aussi l'herbe à puce, le sumac et autres plantes vénéneuses dont vous avez eu beau apprendre à vos enfants à se méfier, mais qui se trouvent sous leurs pas, un jour ou l'autre, alors qu'ils sont tout à l'ardeur d'un jeu de cache-cache ou de guérilla.

Mieux vaut prévenir

Comme toujours, il vaut mieux prévenir que guérir; essayez donc de garder les petits sur la véranda après qu'ils ont joué près d'une heure au grand soleil. Examinez le terrain de votre propriété et des environs pour en détruire toute plante suspecte au moyen d'un herbicide sélectif vendu dans le commerce. Et avant d'installer vos gens dans un coin de campagne pour un déjeuner sur l'herbe, scrutez les alentours pour vous assurer qu'ils soient absolument sans danger.

Malgré toutes ces précautions, il se peut qu'un de vos marmots soit atteint de l'un ou l'autre de ces accès particuliers à la belle saison. Recourez alors à un remède aussi efficace que plaisant auquel les enfants n'auront objection, un bain au bicarbonate de soude. Ajoutez une demi-livre de bicarbonate à l'eau mi-froide de la baignoire, et faites-y tremper votre petit "malade". Prenez la précaution d'enlever débarbouillette, brosse et éponge pour ne pas l'inciter à se frotter comme pour un bain ordinaire, ce qui irriterait sa peau hyper-sensible. Il est d'ailleurs inutile de frotter car le bicarbonate est un détersif doux qui nettoie parfaitement . . . même le marmot le plus crasseux. Asséchez l'enfant en l'épongeant avec une serviette douce.

Si vous avez une petite piscine de caoutchouc ou de matière plastique, vous pouvez camoufler le traitement sous les apparences d'un baignade ordinaire qu'il partagera avec ses camarades, en ajoutant une demi-livre de bicarbonate par trente gallons d'eau. Un plaisir qui est une véritable cure car, par son alcalinité, un bain au bicarbonate a des propriétés semblables aux eaux minérales dont l'effet bienfaisant attire chaque année des foules nombreuses. Toutefois, tenez-vous en à la baignoire si l'enfant a une éruption d'herbe à puce, de sumac vénéneux ou de lichen vésiculaire.

"Deux hamburgers s.v.p., monsieur"

LONDON, Ont. — Personne ne sait résister aux charmes d'une petite fille, pas même un agent de la circulation endurci.

Un automobiliste ontarien en a fait l'expérience, lorsqu'il s'est vu arrêter par un agent de la Sûreté provinciale de l'Ontario sur l'autoroute de la Reine en compagnie de son épouse et de ses deux enfants, un garçonnet de 2 ans et une fillette de 4 ans.

Le policier, en s'approchant de la voiture, avait sorti un calepin et un crayon afin, on s'en doute, de remplir scrupuleusement son devoir.

"Deux hamburgers avec moutarde, s'il vous plait, monsieur!" de s'écrier la fillette alors que ce dernier se montrait la figure à la fenêtre.

L'agent répliqua en souriant:

"OK, l'ami, vous pouvez continuer votre chemin."

Substance très nocive

On trouve parfois le tétrachlorure de carbone dans les préparations commerciales pour enlever les taches, et il se trouve encore des gens qui l'emploient pour les nettoyages difficiles. Le tétrachlorure de carbone est une substance tellement dangereuse qu'on ne devrait JAMAIS l'employer, ni même le conserver à la maison. Quatre fois plus toxique que l'oxyde de carbone, il pénètre dans l'organisme par les poumons ou par les pores de la peau et cause un dommage irréparable au foie et aux reins. Même une faible quantité suffit pour tuer une personne qui y serait particulièrement sensible, ou qui aurait auparavant absorbé de l'alcool.

De profil, s.v.p.

— Oui, madame, le plus simple serait de prendre une photo radiographique.

— Volontiers, docteur mais autant que possible de profil, c'est ainsi que je suis toujours le mieux réussie.

VIVE LES POTAGES FROIDS!

Durant les jours chauds de l'été, quoi, de plus rafraichissant qu'un potage froid. Heureusement, loin le temps où ces potages n'étaient servis que dans les restaurants élégants.

A domicile, vous pouvez servir le potage froid dans un bol de verre ou une tasse déposés sur la glace concassée. Garni d'une tranche de citron, de persil ou de menthe hachés, le potage sera des plus appétissant. A l'occasion d'un buffet, remplissez de potage froid un bol à "punch" givré et laissez vos convives se servir eux-mêmes.

Parmi les potages froids, la Vichyssoise occupe une place de choix. Même s'il est digne des plus fins gourmets, ce potage, d'origine française, n'en est pas pour cela difficile à faire. La préparation en est simplifiée, si vous utilisez un mélangeur électrique (blender).

Voici deux recettes de Vichyssoise dont la première se rapproche de la traditionnelle Vichyssoise en ce qu'elle est confectionnée avec des pommes de terre blanches pelées; la deuxième recette est de confection plus rapide puisqu'elle requiert des pommes de terre en purée.

* * *

Vichyssoise

- 2 tasses de pommes de terre crues, en dés
- 1 tasse d'oignon haché
- 2 tasses d'eau
- 2 cubes de bouillon de poulet
- 6 touffes de persil
- 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- 2½ tasses de lait
- 1 tasse de crème à fouetter
- 1 c. à table de ciboulette hachée

Faire dissoudre les cubes de bouillon dans l'eau. Y mijoter les pommes de terre et l'oignon jusqu'à ce que tendres, environ 10 minutes. Refroidir. Ajouter persil, sel, poivre et lait. Passer au mélangeur électrique environ 2 tasses du mélange à la fois, à vitesse réduite, environ 15 secondes ou jusqu'à ce que lisse. Verser dans un bol, ajouter la crème en brassant et réfrigérer. Au moment de servir, parsemer de ciboulette hachée. Quantité: environ 6 tasses.

* * *

Vichyssoise rapide

- 1 cube de bouillon de poulet
- 1 tasse d'eau bouillante
- 1 tasse de pommes de terre en purée
- 2 c. à table d'oignon vert haché
- 1 c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre
- 1 tasse de lait
- 1 tasse de crème à fouetter

Faire dissoudre le cube de bouillon dans l'eau bouillante. Verser dans le contenant du mélangeur électrique. Ajouter pommes de terre, oignon, sel et poivre. Mêler à vitesse réduite environ 15 secondes ou jusqu'à ce que lisse. Ajouter le lait et brasser à vitesse rapide environ 10 secondes. Verser dans un bol, ajouter la crème en brassant et réfrigérer. Quantité: environ 4 tasses.



"PETIT FAON DEVIENDRA GRAND!" Ces faons à queue blanche, qui seront devenus de vrais cerfs lorsque l'Expo ouvrira ses portes en avril prochain, ne se font pas prier par Wendy Larkin, étudiante de l'Université du Manitoba qui travaille cet été au jardin zoologique Assiniboine de Winnipeg. Quatre chevreuils et quatre bisons seront transportés au printemps prochain de Winnipeg à Montréal, dans le cadre de la participation de la British American Oil au sous-thème de la faune, sur l'Ile Notre-Dame. Dans le parc de l'Expo, les chevreuils auront un îlot à eux tout seuls, séparé des visiteurs par une étroite lagune.

bref recul dans l'histoire

On lisait dans La Survivance

Il y a 30 ans...

Edition du 19 août 1936

Des élections ont eu lieu dans la province de Québec et l'Union nationale de M. Maurice Duplessis a remporté un éclatant triomphe. L'ex-premier ministre (M. Adélard Godbout) et cinq de ses collègues du cabinet ont subi la défaite.

• • •

Il est possible que les premiers dividendes distribués par le gouvernement de l'Alberta le soient le 3 octobre prochain. D'autre part, il semble bien que les certificats de prospérité émis par la province n'auront de reconnaissance et de valeur de rachat que par la trésorerie provinciale.

Il y a 20 ans...

Edition du 14 août 1946

Le R. P. Théophile Hudon, s.j., fondateur et premier recteur du Collège des Jésuites à Edmonton est décédé à Montréal. Il avait dirigé le Collège de 1912 à 1916.

• • •

M. Alphonse Sylvestre, ancien Grand Chevalier du Conseil LaVérendrye, vient d'être nommé Député de District pour le nord de l'Alberta.

Il y a 10 ans...

Edition du 22 août 1956

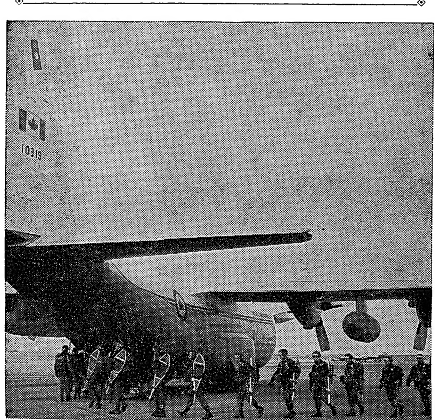
Les Disciples de Massenet, après avoir été accueillis triomphalement en Alberta, continuent leur tournée plus à l'ouest. A Victoria, ils viennent de remporter un très grand succès.

• • •

La rumeur se fait de plus en plus persistante qu'un catholique américain puisse obtenir la nomination à la candidature présidentielle pour les démocrates.

• • •

La Survivance reproduit un article très humoristique sous le titre "Les jambes de facteurs, un mets très populaire chez les chiens canadiens"!



EXERCICE DE MOBILITE — Au Centre canadien interarmes d'instruction aérienne, de Rivers (Man.), des parachutistes montent à bord d'un des nouveaux **Hercules**, avions-cargo à longue autonomie, pour sauter ensuite avec leur équipement d'hiver, y compris des raquettes. L'A.R.C. a reçu au cours de l'année quatorze de ces appareils de transport.

FORMULE D'ABONNEMENT



- COMMODE
- FACILE
- RAPIDE

EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT. SERVEZ-VOUS DE CHEQUE OU MANDAT POSTAL.

Servez-vous de la formule ci-dessous et faites-nous parvenir le prix de votre abonnement par la poste

MERCI A L'AVANCE !

Nom de l'abonné ....
VOUS ETIEZ DEJA ABONNE? COLLEZ ICI L'ETIQUETTE JAUNE D'ENVOI.

Adresse ....

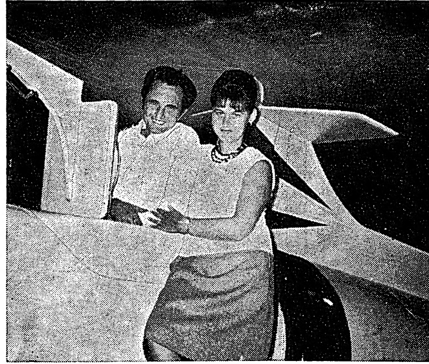
Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..........................

pour abonnement à La Survivance pour .... an(s)

— Prix de l'abonnement —

Au Canada: 1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00 — 4 ans - $10.

A l'étranger - $4.50 par année



N'eût été d'un petit billet ... Joseph Papp de Montréal aurait pu se dire l'inventeur du siècle. Son mystérieux sous-marin, mû par un combustible inconnu, pouvait disait-il, voyager à plus de 300 milles à l'heure. Malheureusement, le petit billet a tout gâché! Il prouvait sans conteste qu'à l'heure même où il aurait dû se trouver en mer, Joseph Papp se prélassait dans le train Paris-Brest, pensant sans doute à l'histoire extraordinaire qu'il allait raconter quelques heures plus tard.

La population canadienne sera bientôt de 20 millions

OTTAWA — La population du Canada, au premier juin, était de 19,919,000. Depuis le recensement de 1961, l'augmentation a été de 1,681,000 soit 9.2 pour cent.

Le Bureau fédéral de la statistique a révélé ces chiffres en soulignant que le ralentissement de l'accroissement de la population — les périodes quinquennales précédentes avaient marqué une augmentation de 13.4 pour cent et de 14.8 pour cent — est dû à la baisse de la natalité.

Le taux de natalité, de 26.1 par millier de population en 1961, n'était en effet que de 21.4 l'an passé. Entre le 1er juin 1961 et le 1er juin 1966, il y a eu au Canada 112,000 naissances de moins que durant les cinq années précédentes. Par contre, on a enregistré 45,000 décès de plus.

Immigration

Le rythme de l'immigration augmente rapidement. Les 146,758 immigrants venus au Canada en 1965 constituent plus du double de ceux de 1961. On prévoit d'ailleurs un nombre d'immigrants plus fort pour 1966 puisqu'au cours des 12 mois avant le 1er juin il en est arrivé 165,986.

Toutes les provinces ont enregistré un net accroissement de leur population. La Colombie-Britannique vient en tête avec une augmentation de 14.3 pour cent. Les 233,000 nouveaux habitants de cette province — dont 100,000 ont émigré d'autres provinces — portent à 1,862,000 sa population.

Voici les statistiques pour chaque province: Terre-Neuve: 505,000 habitants — 10.3 pour cent; Ile-du-Prince-Edouard: 109,000 — 4,000 — 3.8 p.c.; Nouvelle-Ecosse: 760,000 — 23,000 — 3.1 p.c.; Nouveau-Brunswick: 627,000 — 29,000 — 4.8 p.c.; Québec: 5,744,000 — 485,000 — 9.2 p.c.; Ontario: 6,895,000 — 659,000 — 10.6 p.c.; Manitoba: 958,000 — 36,000 — 3.9 p.c.; Saskatchewan: 954,000 — 29,000 — 3.1 p.c.; Alberta: 1,464,000 — 132,000 — 9.9 p.c.; Colombie-Britannique: 1,862,000 — 233,000 — 14.3 p.c.; Yukon: 15,000 — 1,000 — 7.1 p.c.; Territoires du Nord-Ouest: 26,000 — 3,000 — 13 p.c.

En grande partie, l'augmentation ontarienne est due à l'immigration. Au cours des cinq dernières années, l'Ontario a reçu 287,000 immigrants, plus de la moitié de tous ceux venus au Canada. En revanche, l'augmentation de 10 p.c. à Terre-Neuve doit être attribuée presque entièrement à la natalité dont le taux y est de 2 p.c.

L'augmentation de la population québecoise et albertaine se situe dans la moyenne de l'ensemble du Canada.

Ces statistiques sont compilées à partir des données fournies par l'enregistrement des naissances, des morts, de l'immigration et de l'émigration. On retrace les migrations interprovinciales par les changements d'adresse.

Exploit sans précédent d'un parachutiste français

VAN NUYS, (Californie). — L'ancien parachutiste français Jean-Pierre Marquant, premier homme à vaincre à pied la Vallée de la mort dans le désert de Mjave, prépare déjà une nouvelle aventure: une expédition dans la jungle brésilienne où l'homme blanc n'a jamais pénétré.

Il a annoncé ce nouveau projet au cours d'une conférence de presse donnée à Van Nuys (Californie) où il était arrivé triomphalement quelques heures plus tôt après avoir accompli son extraordinaire exploit: une marche de 193 kilomètres à travers ce désert californien réputé pour être la plus chaude région du globe. Rien n'y vit. Les températures y atteignent 140 degrés à l'ombre et jusqu'à 194 degrés au sol.

"Ma survie est miraculeuse," a-t-il admis. "Je ne recommande à personne d'essayer de m'imiter."

M. Marquant a tenu à souligner que sans l'aide de deux camarades parisiens, Colette Reumont et Michel Aubert, qui, avec une camionnette, le ravitaillaient quotidiennement en eau — 12 litres par jour — et en fruits secs, il lui aurait été impossible de réussir son exploit.

Commentant l'aventure de M. Marquant, le chef forestier du parc national de la Vallée de la mort, M. John J. Krisko, a rappelé que "toutes les connaissances de physiologie tentent à prouver qu'aucun animal ni aucun être humain ne peut survivre aux températures extrêmes de la Vallée de la mort."

"Toutefois Marquant a continué et continue comme s'il y allait de sa vie," a-t-il ajouté.

Le jeune explorateur français n'avait pour but, a-t-il dit à nouveau au cours de sa conférence de presse, que de prouver à l'humanité que le monde, et particulièrement l'ouest des Etats-Unis, a encore de quoi tenter quiconque est épris d'aventure. Sa prédilection pour les déserts lui vient, a-t-il expliqué, de ses deux années en Algérie avec l'armée française.

M. Marquant, qui a 28 ans, compte consacrer les prochaines années à découvrir des aspects nouveaux du monde et à attirer l'attention de ses contemporains sur des endroits peu connus, tels que la Vallée de la mort, a-t-il déclaré. Il compte rentrer en France en septembre.

La Vallée de la mort, qui est située à environ 300 kilomètres au nord-est de Los Angeles, est une attraction touristique que les touristes, toutefois, ne contemplent que de loin et où ils ne se risquent jamais en été. Elle contient quelques-uns des pics les plus élevés de l'ouest des Etats-Unis et des points les plus bas du continent — 85 mètres au-dessous du niveau de la mer.



Au cours de la récente Conférence des Libéraux de l'Ouest à Saskatoon, le sénateur (libéral) Hazen Argue a critiqué de façon assez violente la politique du gouvernement Pearson concernant les subsides versés aux producteurs de lait de l'est du pays; il a déclaré que les fermiers de l'ouest devraient bénéficier de la même opportunité. Selon lui, un prix minimum de $2.00 le boisseau de blé, pourrait être considéré comme une bonne équivalence à ce que reçoivent les fermiers de l'est.

Enseigner le français en français

THE STAR-PHOENIX, (Saskatoon) — L'utilisation du français comme langue d'instruction dans l'enseignement du français sera peut-être autorisée par la loi si une recommandation à cet effet est acceptée par la législature de la Saskatchewan. Cette recommandation est contenue dans le rapport du comité de l'enseignement des langues autres que l'anglais. La langue française ne serait utilisée qu'une heure par jour.

Cette recommandation semble être une façon craintive d'aborder une question importante. Une façon logique mais audacieuse de faire face au problème consisterait à autoriser par la loi la création d'écoles publiques de langue française en Saskatchewan. Dans cette province, qui compte une population francophone relativement peu élevée, quelques écoles suffiraient à répondre aux besoins.

Il est cependant raisonnable de supposer que des écoles publiques de langue française attireraient un grand nombre d'élèves de langue anglaise désireux d'étudier le français pour des raisons culturelles ou autres. Dans la province de Québec, il n'y a rien d'irrégulier pour des parents de langue anglaise d'envoyer leurs enfants à une école publique de langue française pendant deux ou trois ans du cours élémentaire.

En Saskatchewan, à l'heure actuelle le français est enseigné dans les écoles publiques et séparées en utilisant l'anglais comme langue d'enseignement. Cette pratique est l'une des raisons qui explique que l'enseignement du français donne des résultats médiocres . . .

Si des amendements étaient apportés à la loi scolaire pour permettre la création d'écoles publiques de langue française, il ne serait plus nécessaire à la minorité francophone de fonder des écoles privées, à qui se fait activement à l'heure actuelle à Saskatoon.

Ce serait un grand pas vers la maturité si la Saskatchewan adoptait une attitude éclairée dans sa politique officielle en ce qui a trait au problème du français. Dans le domaine de la politique véritablement éducationnelle et culturelle, **il n'y a rien de plus rétrograde que de refuser aux écoliers de la Saskatchewan l'occasion — et le droit — d'apprendre le français dans leur propre langue.**

La langue française est reconnue de par le monde comme la langue de la culture, tout comme l'anglais jouit de la même réputation dans le monde des affaires. Néanmoins, ici en Saskatchewan, nous perpétuons une loi ancienne, étayée par des lois et des règlements et des préjugés contre une langue. Il est renversant de trouver un véritable blackout du français dans les statuts de cette province.

Dans l'esprit de la Confédération, il est bien plus raisonnable d'avoir des écoles basées sur la reconnaissance des deux langues officielles que d'avoir des écoles publiques et privées basées sur des différences religieuses.

Selon le général Allard

L'appui des Canadiens français est essentiel à la stabilité militaire

VALCARTIER — Le commandant suprême des forces armées du Canada estime que les affaires militaires du pays ne sont pas en équilibre si nous n'avons pas l'appui énergique de tous les Canadiens français.

"C'est dans cette optique, a dit le général Jean-Victor Allard, que nous sommes à créer au sein des forces armées un climat favorable à l'épanouissement professionnel et culturel des militaires francophones."

Il a dit que depuis les premiers jours de l'intégration, il s'est donné la tâche d'inciter les Canadiens français à participer à part entière aux affaires militaires du pays.

"En ma qualité de chef de l'état-major, a-t-il noté, je dois rendre compte au gouvernement de la posture militaire de la patrie."

Parlant à l'occasion d'un grand déploiement militaire donné en son honneur à Valcartier le général Allard a rendu hommage aux membres du 22e Régiment qu'il a commandé durant la dernière guerre mondiale.

Il a affirmé que le camp Valcartier sera l'une des bases les plus importantes de l'armée de terre et que son rôle sera accru en prévision d'un cas de déploiement rapide des forces.

Selon lui, le camp sera aussi une base normale et un centre où les Canadiens français pourront s'épanouir à l'avantage de la population francophone du pays.

M. Marchand veut accroître l'immigration de Français

OTTAWA — Le ministre fédéral de l'Immigration, M. Jean Marchand, a annoncé certaines mesures visant à encourager l'immigration des ressortissants français vers le Canada.

Au cours d'une conférence de presse, M. Marchand a soutenu que son ministère ne s'était fixé aucun objectif précis et n'entendait suivre aucun processus défini mais qu'il désirait mener une enquête pour déterminer les raisons qui font que les immigrants français "ne se sentent pas chez eux au Canada."

Le ministre a déclaré que notre pays a accueilli environ 5,000 nouveaux immigrants français l'an dernier et que le taux de cette année dépasse de la moitié celui de la même époque en 1965.

"Notre pays doit viser un meilleur équilibre linguistique en ce qui a trait à l'immigration", a dit M. Marchand.

Ce dernier revenait d'un voyage de quatre jours en France. Au cours de sa tournée, M. Marchand a visité les centres canadiens d'immigration à Paris, Marseilles et Bordeaux.

Le ministre a expliqué que les centres actuels suffisent à la tâche mais que son ministère envisageait la création de nouveaux établissements dans la capitale française et une augmentation de personnel dans les centres déjà existants.

M. Marchand a profité de son séjour pour interroger les personnalités et les dirigeants français sur les facteurs qui réduisent l'immigration vers le Canada. Ceux-ci ont laissé entendre que leurs ressortissants sont probablement plus réticents à quitter leur pays que les citoyens des autres nations.

A la suite de ces entretiens, le ministre a également été porté à se demander si les immigrants français sont aussi bien reçus et accueillis par les Canadiens français que par les autres Canadiens. Telle est la raison qui a motivé notre enquête, a dit M. Marchand.

Selon le ministre, la France disposerait d'un surplus de techniciens et d'ingénieurs qui seraient sans emploi.

"Avec sa culture binationale et son besoin de main-d'oeuvre spécialisée, a poursuivi M. Marchand le Canada devrait être le domicile idéal pour ces gens-là."

M. Marchand a précisé que son ministre ne voulait pas suivre une politique de discrimination linguistique en matière d'immigration mais que dans le cas de la France, le Canada n'avait pas réussi à attirer un nombre d'immigrants équivalent aux 40,000 ressortissants anglais qui viennent s'établir dans notre pays à tous les ans.

L'une des principales raisons qui ont provoqué cette situation est le fait que les Français connaissent très peu notre pays.

On refuse Philip comme membre "honoris causa" d'un Institut

LONDRES — Le prince Philip, époux de la reine Elizabeth d'Angleterre, s'est vu refuser la qualité de membre honoris causa de l'Institut de Physique de Londres et de sa société savante, après avoir accepté de poser sa candidature sur la requête de l'institut, apprend-on récemment.

Alors que son élection semblait acquise d'avance, huit pour cent seulement des sociétaires ont pris part au vote secret et, de ce fait, sa candidature n'a pas réuni les trois quarts des voix requises.

Ce résultat aussi inattendu que "profondément déplorable" a été dû apparemment, selon Sir Gordon Sutherland, président de l'Institut, à des raisons relevant de "l'amour-propre professionnel."

Tous les membres honoris causa élus à ce jour, a-t-il précisé, sont des savants connus ou des prix Nobel, et l'institut avait reçu une ou deux lettres s'opposant à l'élection du duc d'Edimbourg.

Interrogé sur ce qu'il comptait faire maintenant, Sir Gordon a répondu: "Je ne sais vraiment pas, c'est au conseil de la société à prendre une décision."

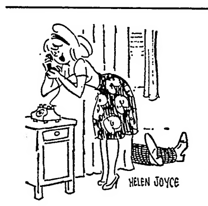
En plein vol, une collision avion-souris

NORFOLK, Virginie — Le commandement tactique aérien des Etats-Unis a confirmé officiellement qu'un avion avait été heurté en plein vol par une souris.

La rencontre insolite s'est produite à environ 1,000 pieds, dans le ciel allemand, selon le pilote de l'appareil d'une escadrille stationnée temporairement en France.

L'avion s'apprêtait à atterrir lorsqu'un aigle transportant une souris dans ses serres est apparu face à l'appareil. Au moment où la collision semblait inévitable il a gagné de l'altitude tout en laissant tomber sa proie qui a subi l'impact.

La représentante de la gent trottemenu n'a pas survécu mais elle n'a pas endommagé l'avion.



"Oui maman, nous avons eu notre première querelle. Pardon? Qui a eu raison . . ?"